

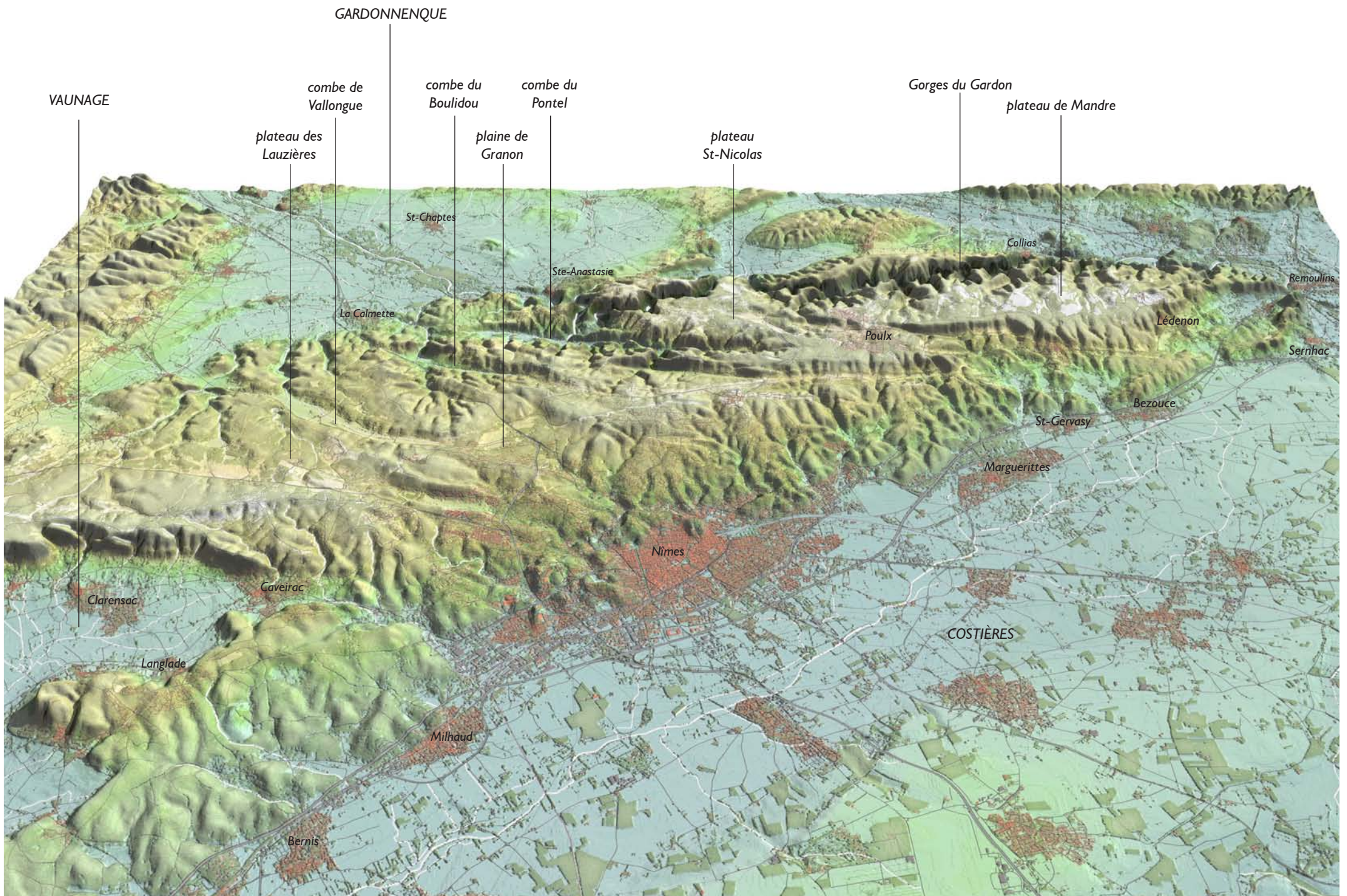
Programme « Relier ville et campagne »

Café-débat n°9 Transformer nos territoires : habiter, aménager, protéger // Mardi 26 mai 2026, CAUE du Gard

Transformer les périphéries **par** le paysage

Bertrand Folléa, paysagiste urbaniste (agence Folléa-Gautier)





Le massif des garrigues de Nîmes un relief complexe entouré de plaine



PAYSAGE

TERRITOIRE / ESPACE

POPULATION

RELATIONS ECOLOGIQUES

physiques/ objectives/tangibles



RELATIONS CULTURELLES

immatérielles/ subjectives/ sensibles



RELATIONS SOCIALES

reliance



Illustrations Savine Pied

CADRE DE VIE

MODE DE VIE

TRANSITION ECOLOGIQUE

ENVIRONNEMENTAL

CULTUREL

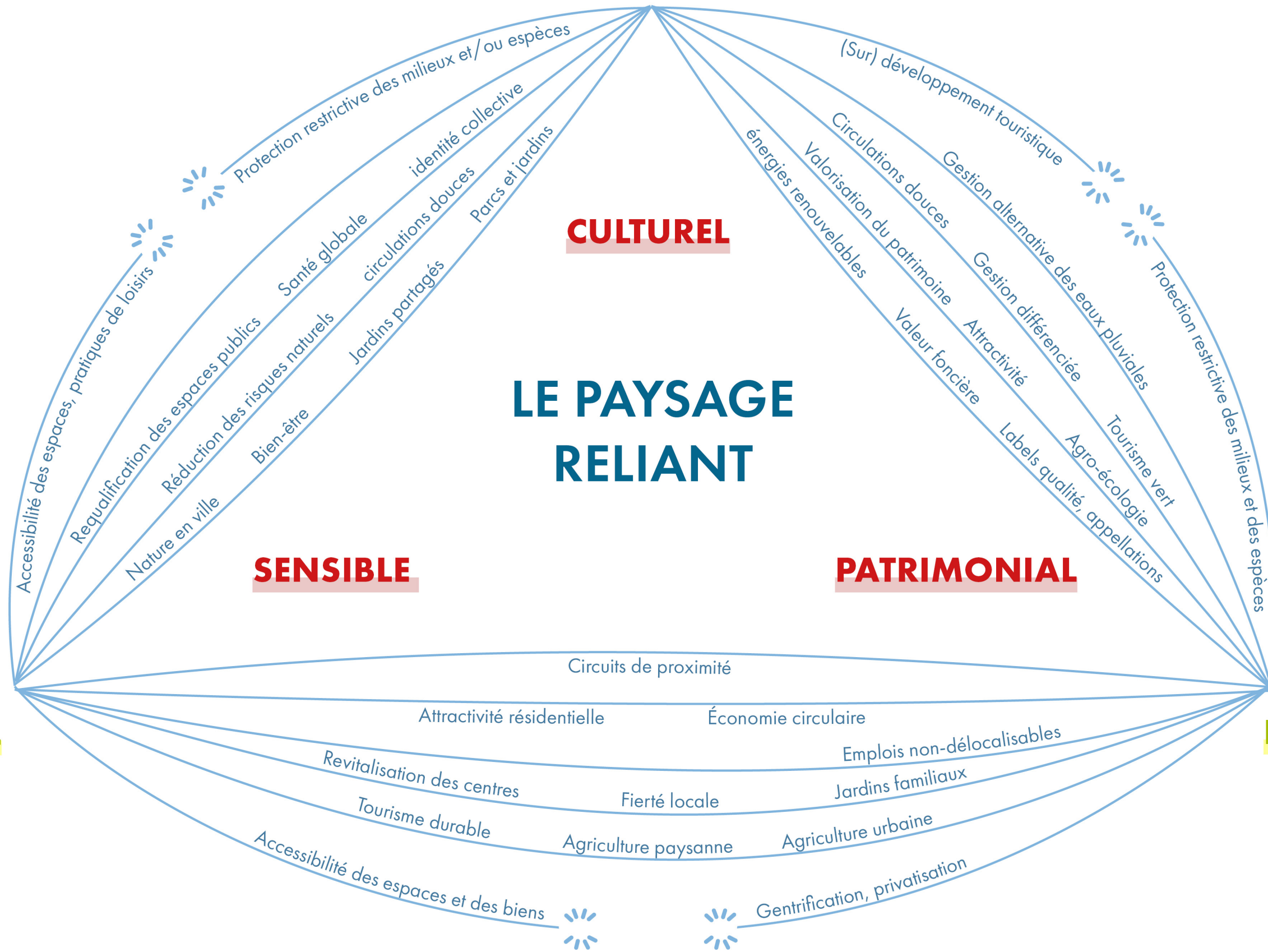
LE PAYSAGE RELIANT

SENSIBLE

PATRIMONIAL

SOCIAL

ÉCONOMIQUE



Ni équipement de territoire, ni protection de carte postale, ni plantation de décor

La méthode paysage en 10 points :

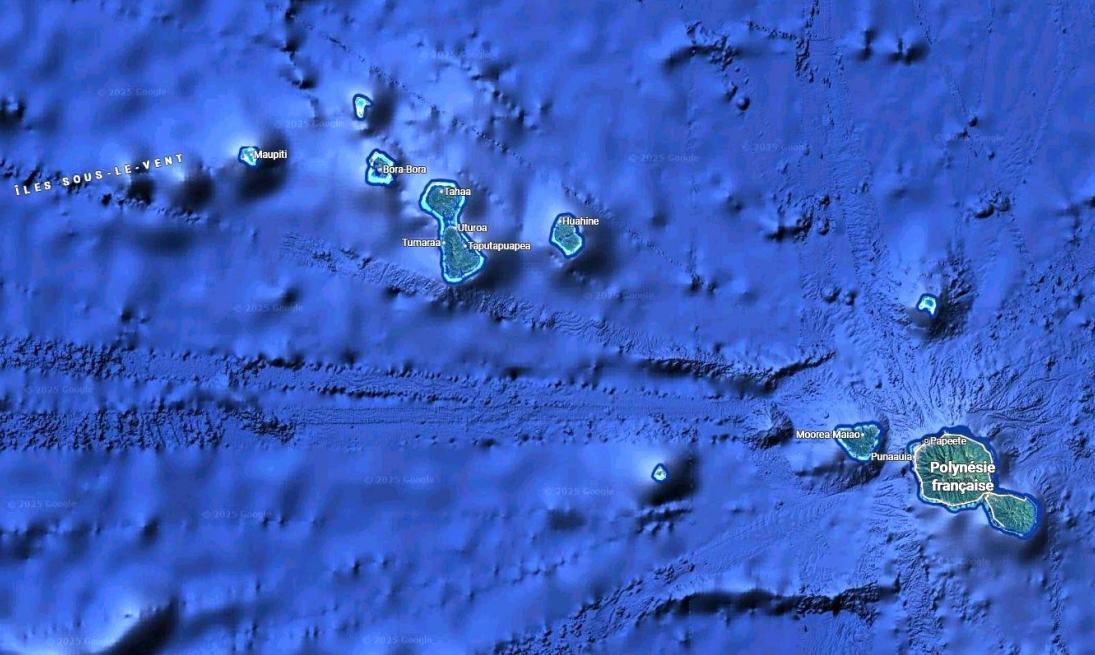
- 1. Le sensible d'abord, l'intelligible ensuite** contre les approches purement quantitatives (datas)
- 2. La transversalité** contre les approches sectorielles
- 3. L'attention à tout le vivant** contre les séparations humain/non humain, culture/nature, écologie/ sociologie
- 4. L'engagement, le regard critique** contre la neutralité objective, l'analyse sectorielle
- 5. L'élargissement dans le temps** contre la vision fixiste, l'amnésie, le court-termisme
- 6. L'élargissement dans l'espace** au-delà des emprises, contre les chasses gardées, le légitimisme
- 7. L'implication de tous** contre les experts, le top down
- 8. La clarté** contre la langue de bois, l'abstraction
- 9. La créativité** contre le formatage, le copié-collé, le conventionnel
- 10. L'esthétique, la beauté** contre la répétitivité, le standardisé



Archipel :

un ensemble d'îles, y compris des parties d'îles, les eaux attenantes et les autres éléments naturels qui ont les uns avec les autres des rapports si étroits qu'ils forment intrinsèquement un tout **géographique, économique et politique**, ou qui sont historiquement considérés comme tels.

Article 46 de la Convention des Nations-Unies pour le droit de la mer



Transformer les périphéries **par** le paysage
/ à l'échelle d'une **région**

- Le SDRIF Ile-de-France

LES GRANDS PAYSAGES D'ILE-DE-FRANCE

Document d'appui aux démarches d'aménagement

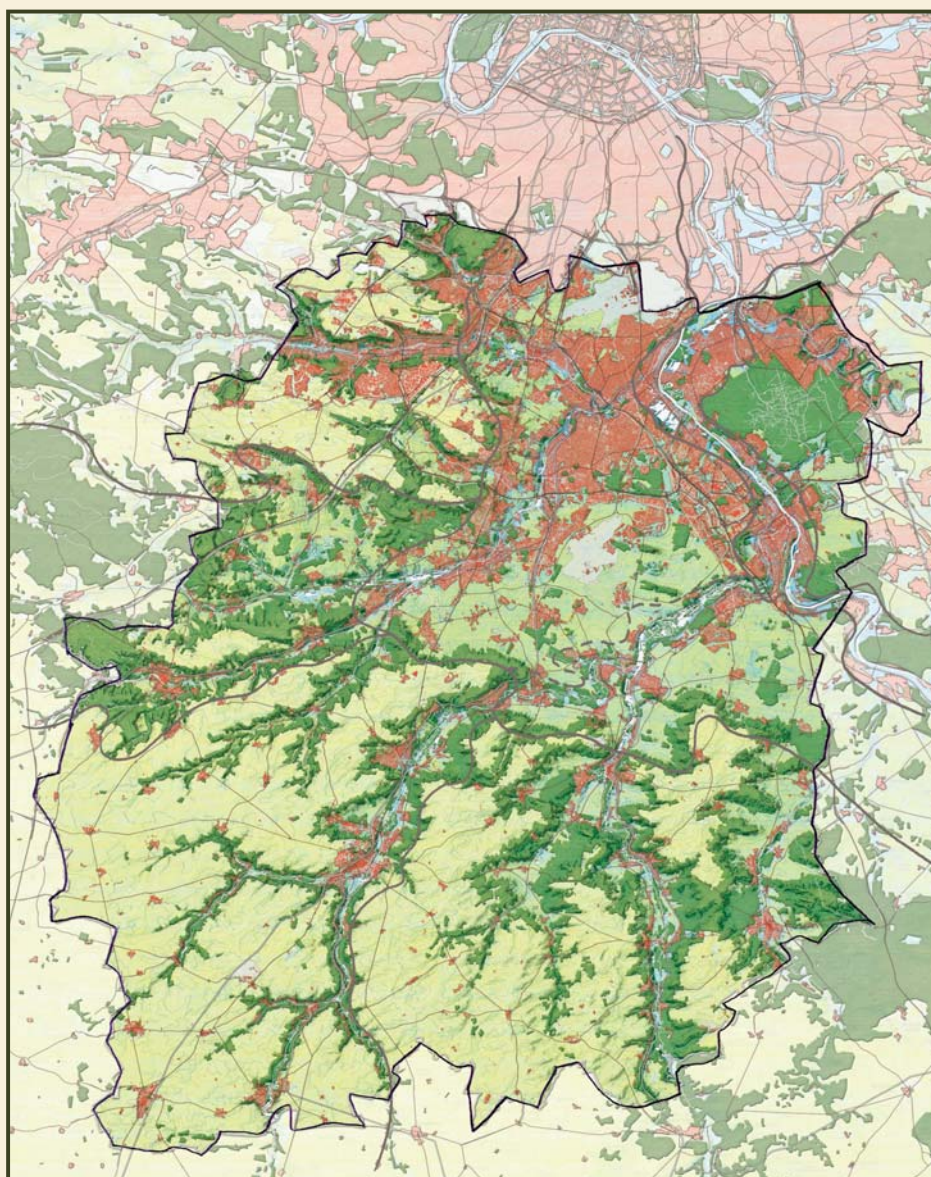


Transformer les périphéries **par** le paysage

/ à l'échelle d'un **département**

- Le Schéma directeur des paysages de l'Essonne

Schéma départemental des Paysages *de l'Essonne*



Partie 2 : Orientations

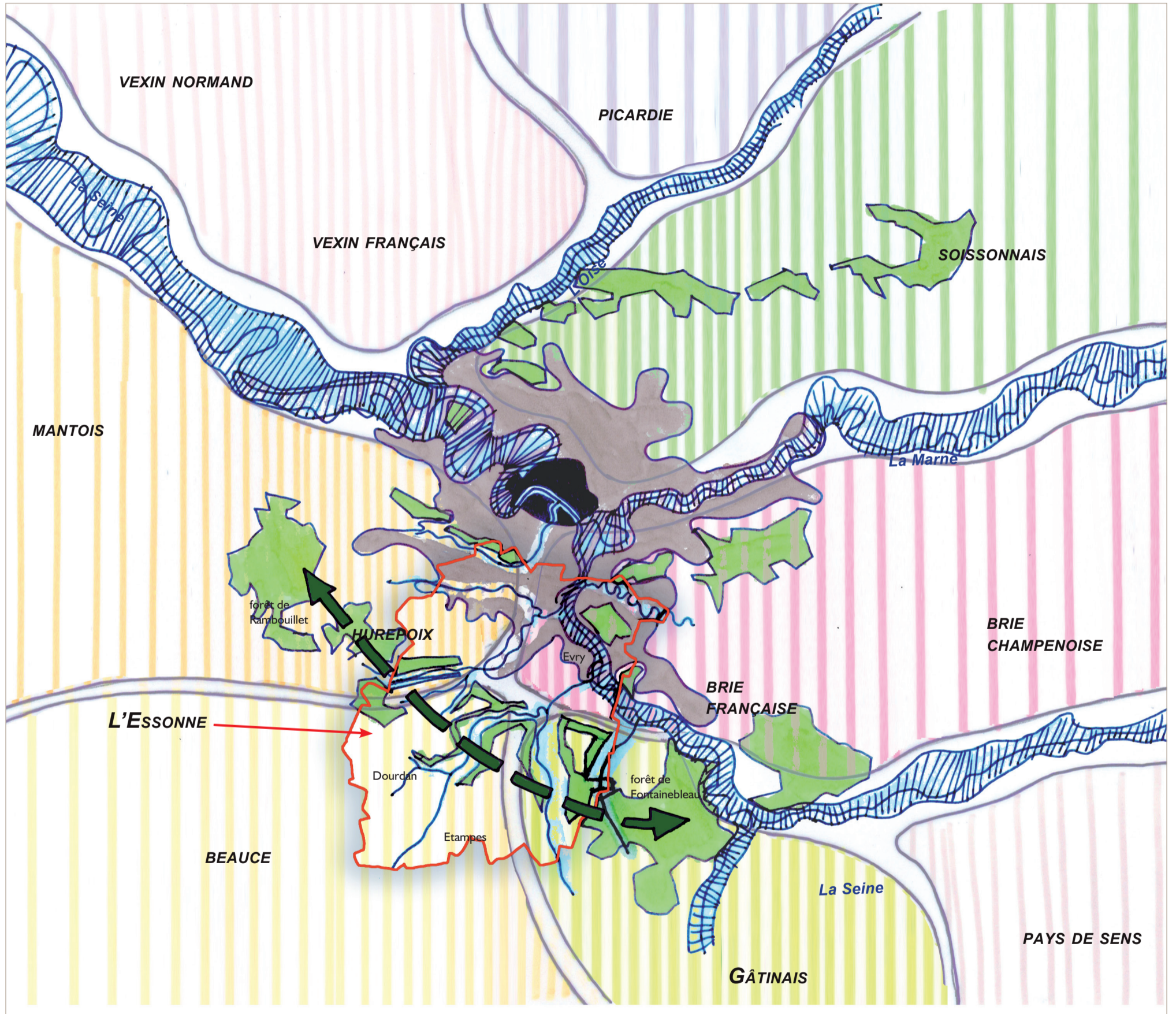
Septembre 2010

Agence Bertrand FOLLEA - Claire GAUTIER

Paysagistes DPLG - Urbanistes

100, avenue Henri Ginoux 92 120 Montrouge tél : 01 47 35 71 33 fax : 01 47 35 61 16

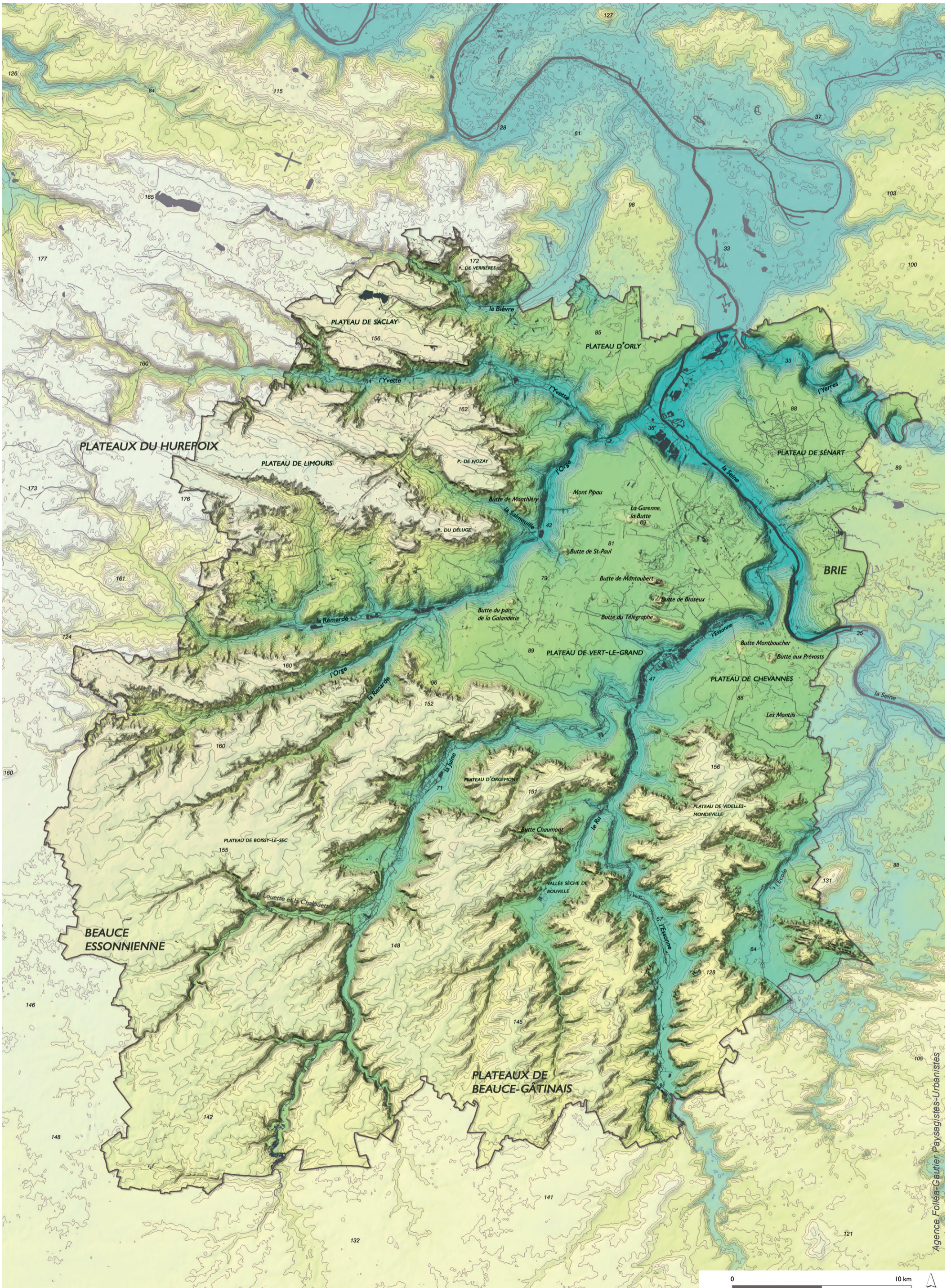
email : agence@follea-gautier.com site : www.follea-gautier.com



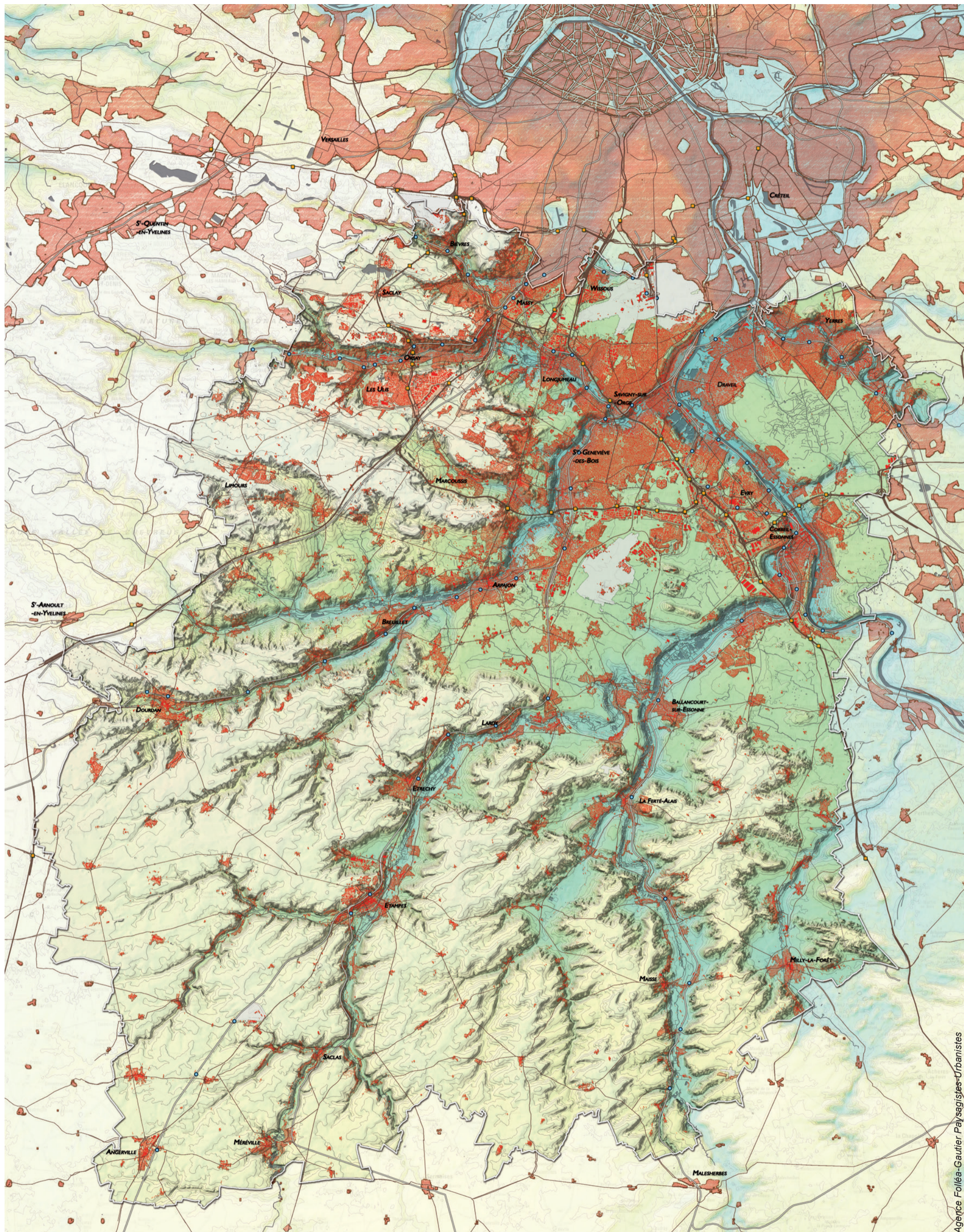
Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes








LE RELIEF COMME CHARPENTE DES PAYSAGES

Carte morphologique de l'Essonne

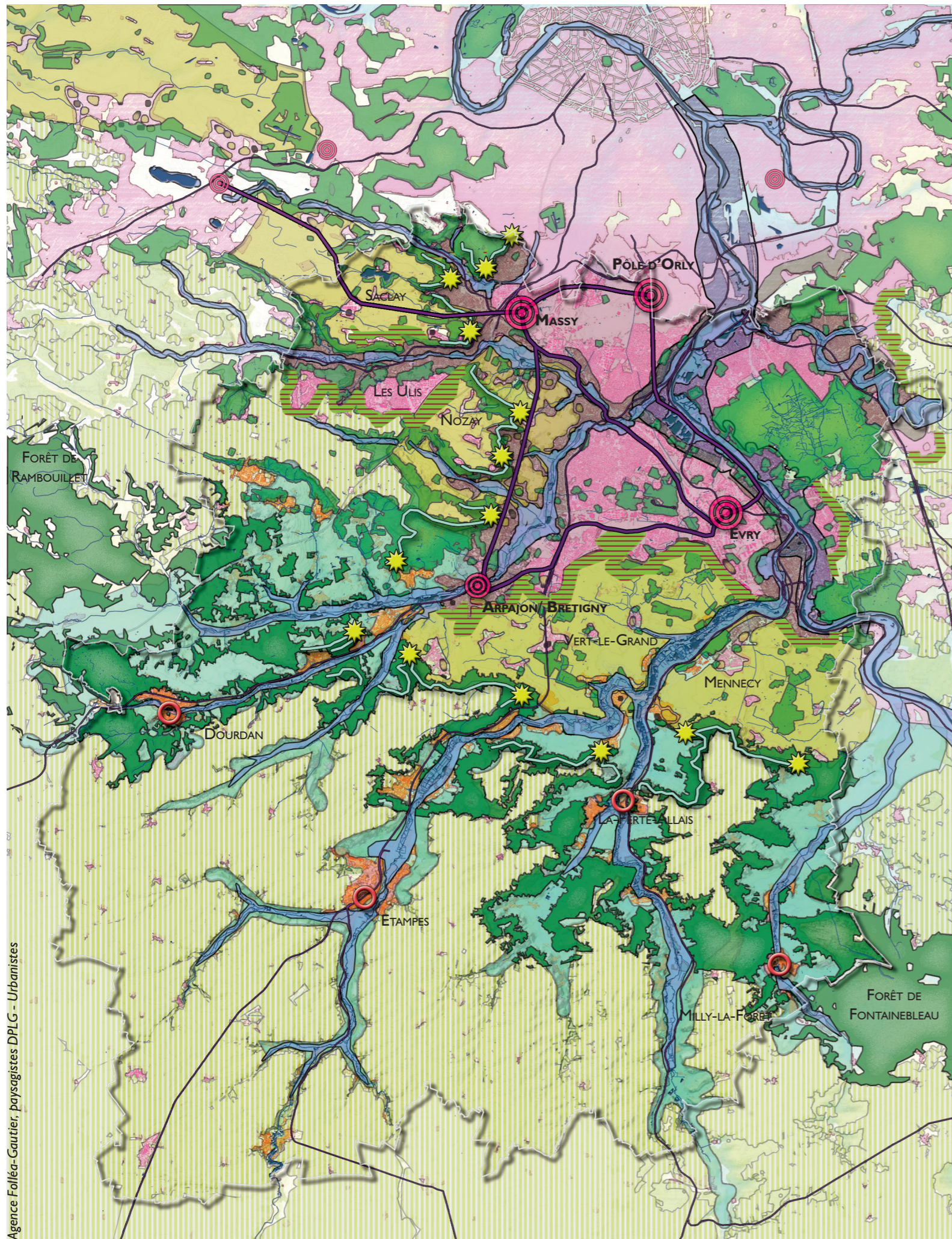


UNE URBANISATION QUI S'ALLONGE DANS LES VALLÉES ET DÉBORDE SUR LES PLATEAUX
 Carte de l'urbanisation de l'Essonne



| | | | |
|--|--|--|--|
|  Espace construit du département |  Voie majeure (nationale et autoroute) sortie d'autoroute |  Voie de chemin de fer |  Aéroport |
|  Espace construit hors département |  Voie de desserte locale (départementale) |  Gare | 0 10 km  |

Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes









Agence Folléa-Gautier, paysagistes DPLG - Urbanistes

Schéma départemental des paysages de l'Essonne : vers des objectifs de qualité paysagère



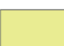
Les objectifs possibles pour les paysages bâtis

Pour une trame urbaine reliant les lieux de vie

-  Des pôles urbains au coeur de l'Essonne Affirmer et relier les centralités urbaines de Evry, Massy, pôle d'Orly et Arpajon/Bretigny
-  La ville puzzle Développer une trame urbaine pour l'ensemble de la ville agglomérée en renforçant les centralités et en retissant des liaisons entre quartiers
-  Les lisières urbaines Développer des espaces de nature en lisière des villes, en relation avec les grands espaces agricoles
-  La ville fluviale Retisser des liens entre la ville et le fleuve
-  La ville jardinée des coteaux et des pentes Préserver l'image jardinée des coteaux et des pentes
- p. m. Le réseau du patrimoine bâti Revitaliser et mettre en réseau le patrimoine historique des villes et des villages
-  Les vallées rurales habitées Maintenir un développement modéré de l'urbanisation des vallées et renforcer les centralités existantes
- p. m. Les villages des plateaux Préserver le caractère rural des villages
- p. m. La ville active Recréer la ville au coeur des zones d'activités




Les objectifs possibles pour les paysages agricoles

Pour une agriculture pérennisée et diversifiée

-  Les parcs agricoles Pérenniser les espaces et les activités agricoles au contact des tissus urbanisés
-  La campagne essonnoise Préserver l'image de campagne des vallées du sud de l'Essonne
-  Les grands plateaux agricoles Humaniser les grands espaces agricoles et recomposer des lisières forestières, riches de diversité paysagère et biologique


Les objectifs possibles pour les paysages de nature

Pour une trame verte et bleue organisant la relation ville-Nature

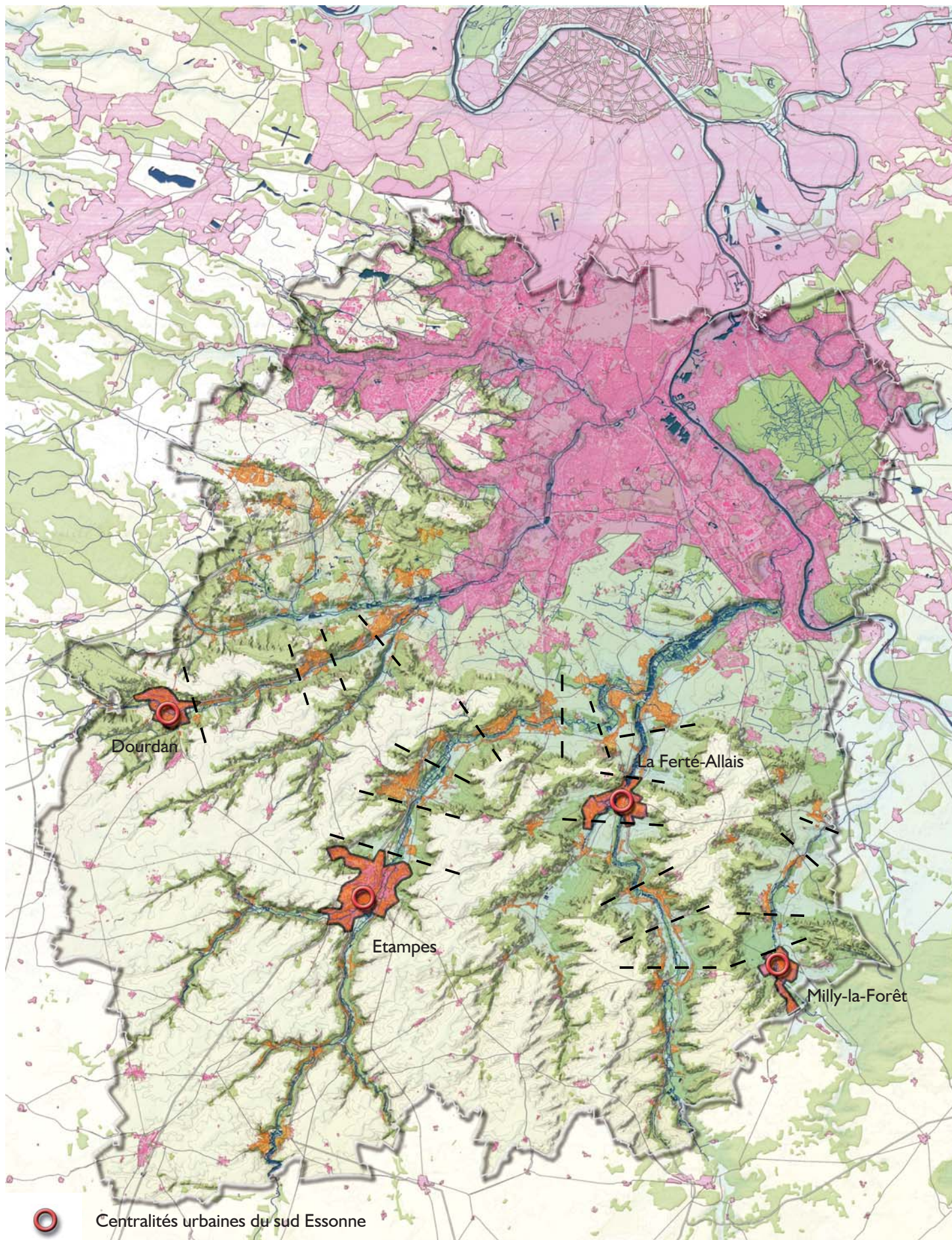
-  Le fil de l'eau Faire des rivières des continuités de nature
-  L'archipel des bois et des forêts Positionner les forêts urbaines au coeur de la ville et développer un long massif forestier public dans les forêts du sud de l'Essonne
-  Les couronnes boisées Préserver les lignes de crêtes boisées du département et créer des espaces publics belvédères

Les objectifs possibles pour les paysages de déplacements

Pour un territoire agréable à découvrir et à parcourir

- p. m. Les boulevards urbains Reconvertir les grandes traversées d'agglomération en axes urbains
- p. m. Les routes-paysages Reconnaître et préserver les routes de qualité ouvertes sur le grand paysage
- p. m. Les autoroutes apaisées Recomposer une image urbaine et verte autour des grandes infrastructures traversant les milieux urbanisés
-  Le réseau structurant de transport Développer un maillage ferroviaire autour des infrastructures existantes et desservant les centres de vie

CARTE DES VALLÉES RURALES HABITÉES



Centre regroupant de nouvelles activités au coeur des zones pavillonnaires

Nouveau franchissement piéton de l'auto-route

Pôle P+R (parking relais en jonction avec le TC en site propre)

Circulation douce principale le long de la rivière

Espace vert de proximité et zone d'infiltration des eaux de pluie

Transport en commun en site propre

Autoroute



Bâtiments de grande taille, mono-fonctionnels (commerciaux ou industriels)



Etat initial de la ZAC de la Porte Nord de Châtillon en 1990

Bâtiments superposant commerces au RDC et logements dans les étages supérieurs



Recomposition du tissu urbain après réalisation du projet; en violet figure le tracé d'une future ligne de tramway



Transformer les périphéries **par** le paysage

/ à l'échelle d'une **intercommunalité**

- Le Plan de paysage des lisières urbaines de la Métropole Aix-Marseille-Provence

PLAN DE PAYSAGE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE



La marge au centre

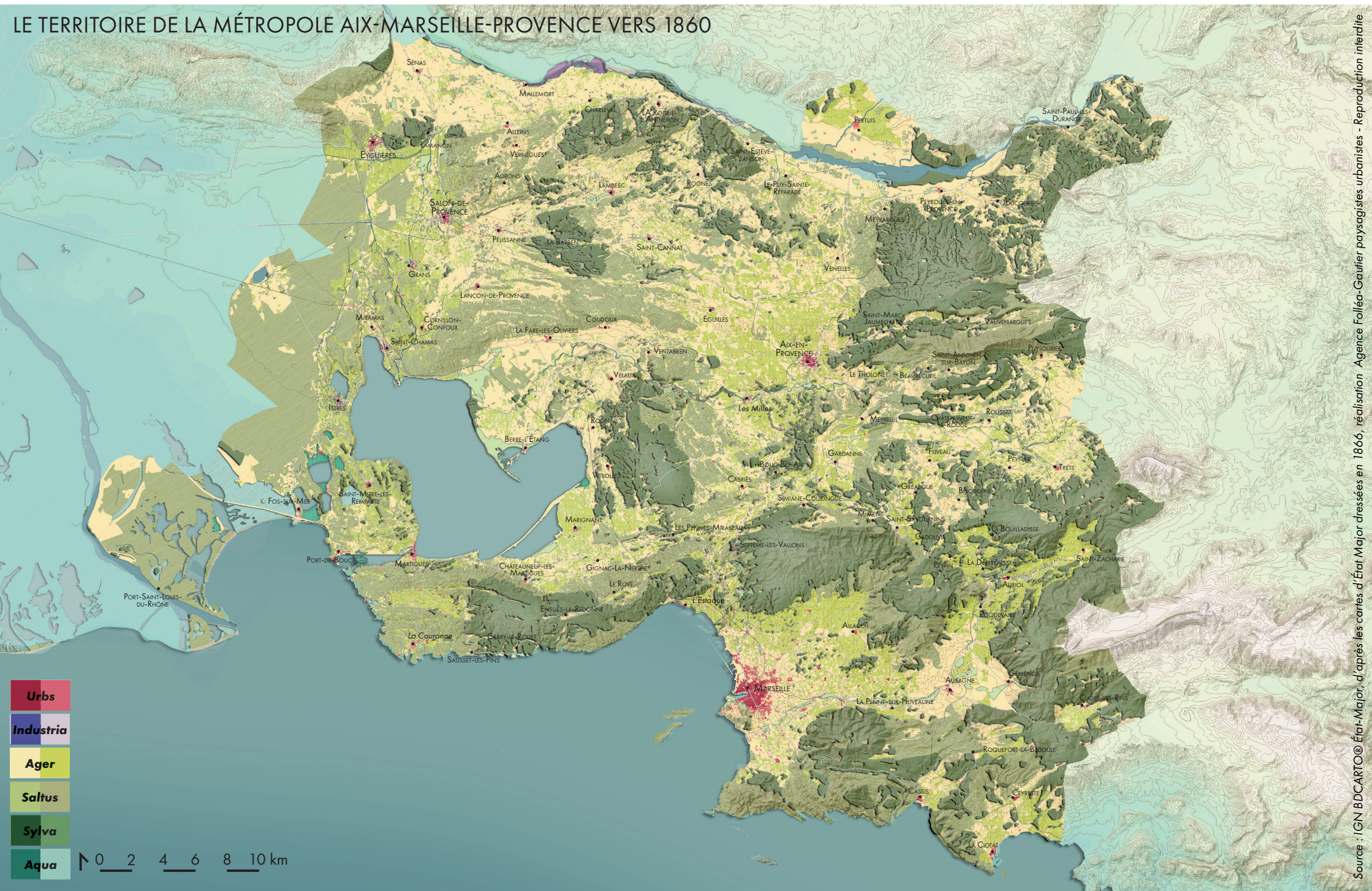
SEMINAIRE DE RESTITUTION FINALE

Simiane-Collongue

06 NOVEMBRE 2023

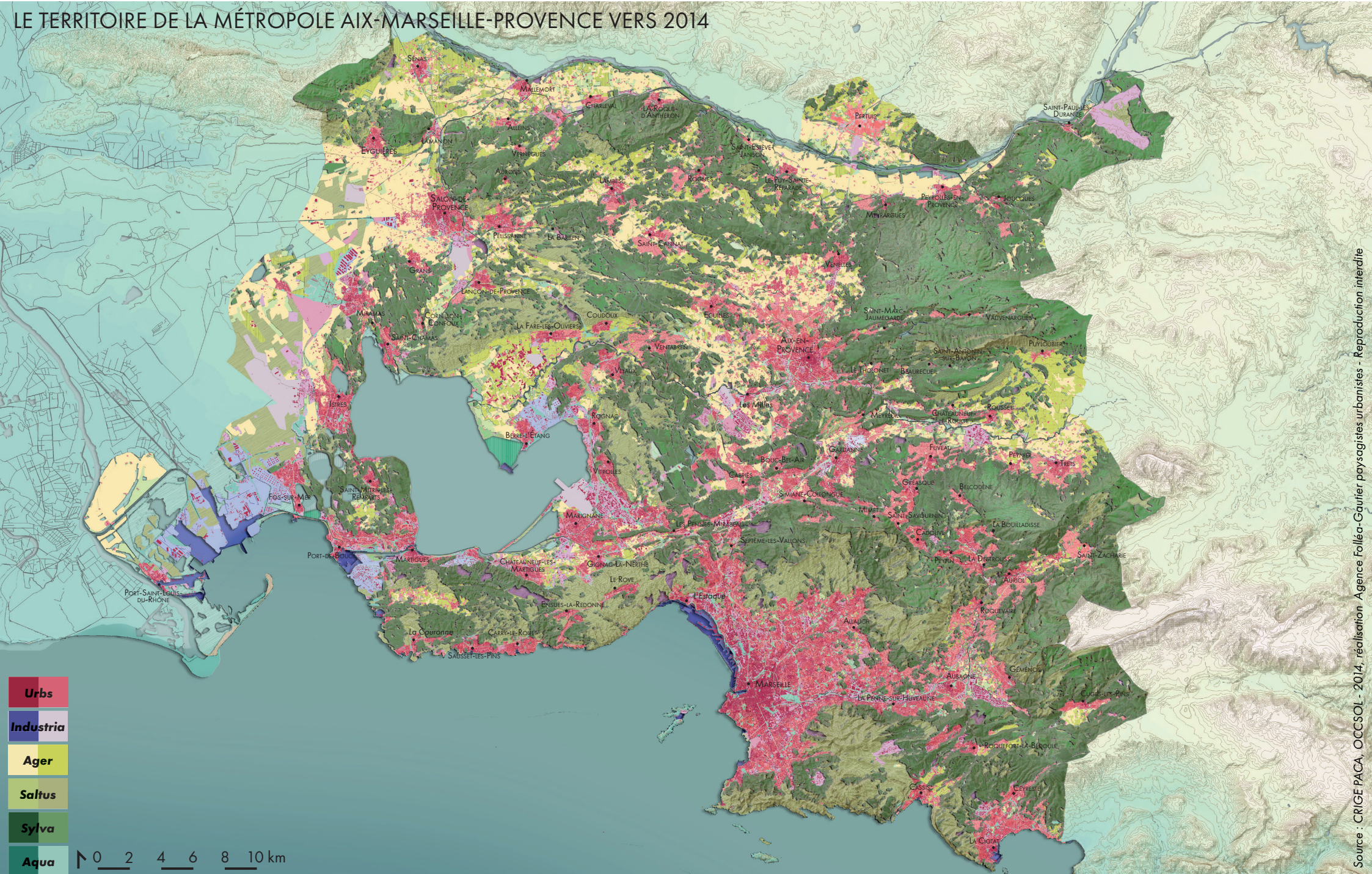
SYNTHÈSE - VERS LE DÉPASSEMENT DES LIMITES

LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE VERS 1860



SYNTHÈSE - VERS LE DÉPASSEMENT DES LIMITES

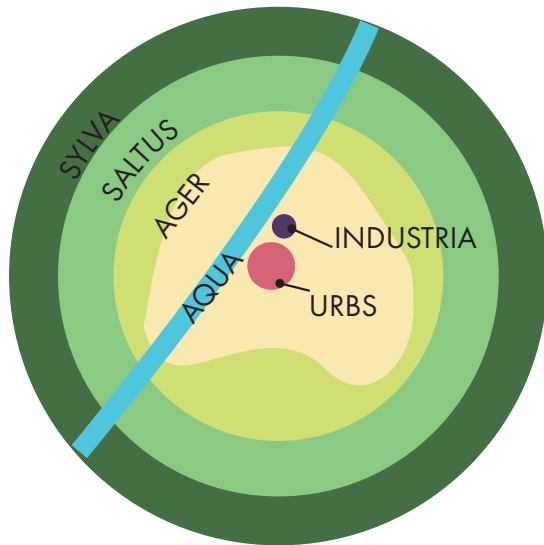
LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE VERS 2014



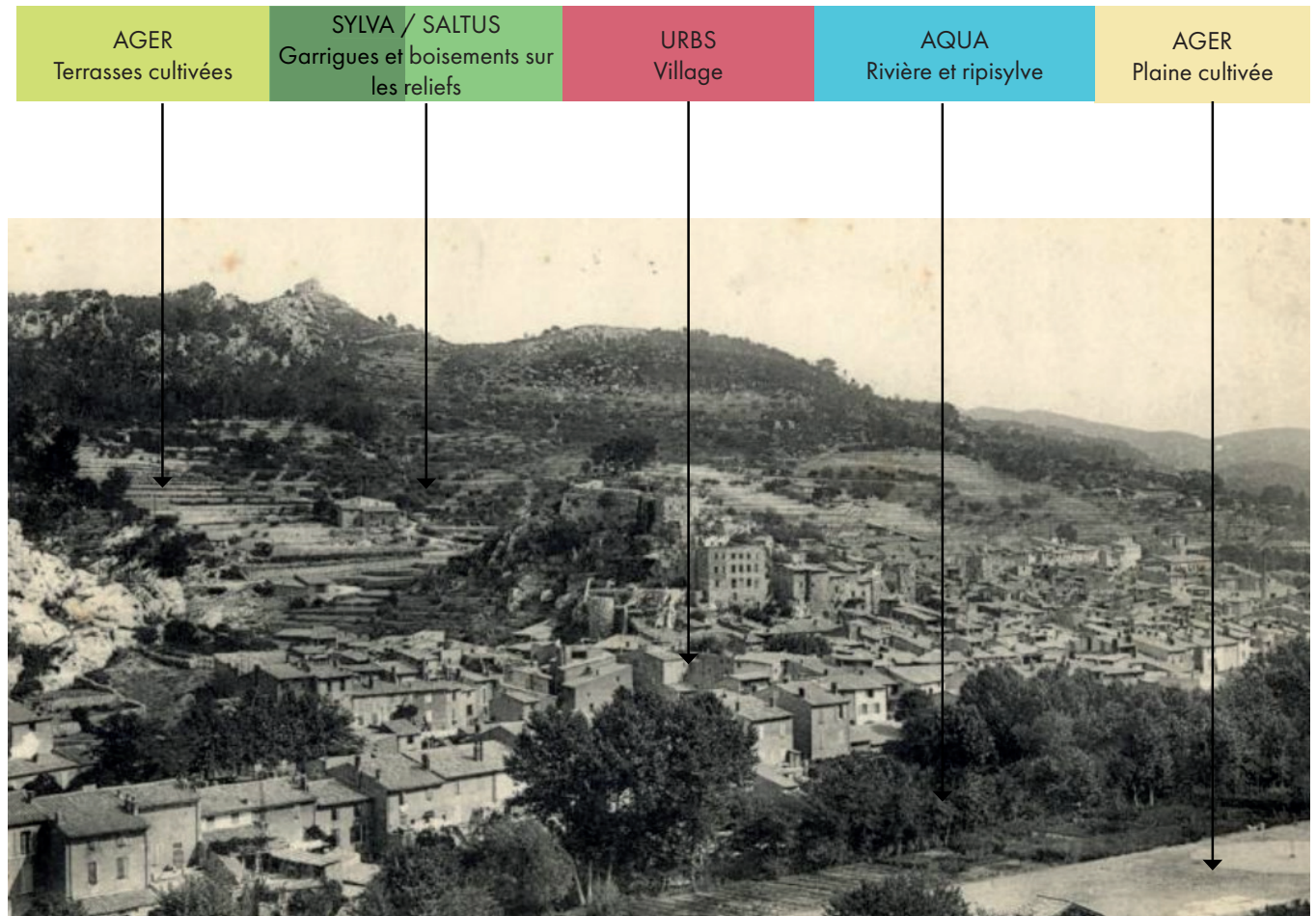
Les différents tissus de la Métropole > 6 grandes typologies

| Urbs | Industria | Ager | Saltus | Sylva | Aqua |
|--------------------------------|--|----------------------------|---|--------------------|-------------------------------|
| Centres urbains | Zones commerciales, zones d'activité et espaces d'activité linéaires | Plaine productive cultivée | Garrigue / Maquis | Forêt de feuillus | Mer |
| Tissu pavillonnaire | Grands sites industriels, carrières | Cultures pérennes | Pâtures/pelouses / Friches / Prairies humides et mésophiles | Forêt de conifères | Plans d'eau |
| Grands ensembles et collectifs | Ports de plaisance | Prairies | Rochers, falaises | Espaces incendiés | Cours d'eau |
| | Infrastructures, aéroport | Salins | | | Canaux |
| | | | | | Mares / Zones humide / marais |
| | | | | | Sansouïres |
| | | | | | Dunes/plages |

1. UNE COMPLÉMENTARITÉ DE L'ORGANISATION SPATIALE JUSQU'AU XIXE SIÈCLE

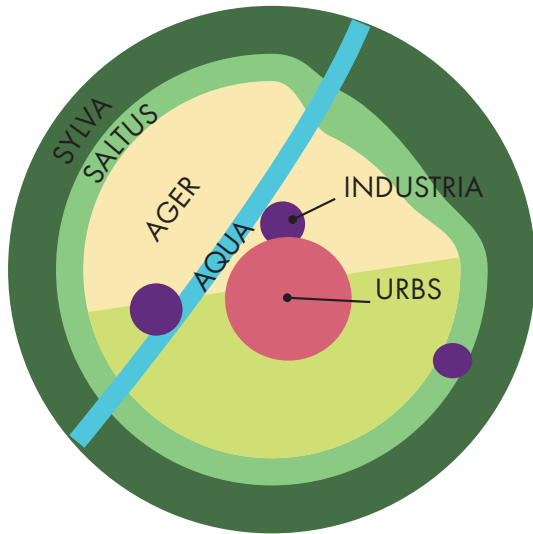


- Entre villages perchés, villes de plaine et habitat dispersé
- La triade des cultures méditerranéennes
- Un système agro-sylvo-pastoral qui organise le territoire
- L'exploitation des ressources aquatiques
- Une territoire ouvert sur l'Europe et la Méditerranée



Vue d'Auriol au début du XXe siècle, où le système agro-sylvo-pastoral a perduré
source : AD 13

2. LA SPÉCIALISATION DU TERRITOIRE AU TOURNANT DU XXE SIÈCLE GRÂCE À LA FORCE DE L'EAU ET DU CHARBON

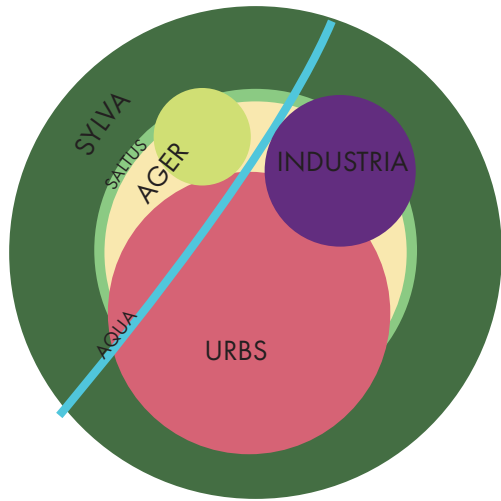


- La spécialisation des terres agricoles
- L'exaltation du paysage provençal
- La constitution progressive d'un maillage hydraulique et ferré
- Le développement de l'industrie
- La naissance d'un grand port industriel
- L'essor démographique et l'extension des villes et villages



Développement urbain autour de la gare de Septèmes-les-Vallons au début du XX^e siècle
source : AD13 6Fi5338

3. LA FIN DU XXE SIÈCLE : UNE «EXPLOSION» URBAINE À LA FAVEUR DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU PÉTROLE



- Le développement (auto)routier et l'étalement urbain
- La périurbanisation et la diminution des surfaces agricoles
- La fragilisation de l'économie agricole
- L'internationalisation de l'industrie et sa spécialisation
- Le gigantisme du port de Fos
- Une réorientation vers l'industrie de pointe et l'activité tertiaire
- La transition énergétique en marche





PARTIE 4 // Des lisières à recoudre ou à consolider

Espace de nature / **SALTUS**

Interface / **LIMBUS**

Espace habité / **URBS**



Le programme d'actions

Le programme d'action concrétise les objectifs de qualité paysagère définis en phase 2. Il s'est construit avec les acteurs sous forme d'ateliers thématiques et de zooms concertés sur six sites démonstrateurs.

Les 23 fiches se composent des éléments suivants :

- Pourquoi ? Objectifs visés
- Où ? Localisation, sites concernés
- Comment ? Détails des actions, principes, outils et leviers d'actions
- Qui, avec qui ? Maîtrise d'ouvrage pressentie et partenaires potentiels
- Un schéma de principe
- Les grands principes d'action
- Des encarts pour illustrer (Exemples, références, rappels, photos et dessins de principes issus du travail des sites démonstrateurs)

AXE 1 / Pérenniser la matrice des reliefs, comme le socle qui structure l'espace métropolitain

1.1.1. Protéger sur le long terme les reliefs structurants de rang 1, 2 et 3

1.1.2. Identifier et protéger les crêtes

1.1.3. Gérer la trame paysagère en lisières des massifs

1.1.4. Organiser le tissu bâti au contact de la trame paysagère

1.2.1. Délimiter et définir les espaces de transition entre les massifs et l'urbanisation

1.2.2. Reconquérir une trame paysagère continue en lisière des massifs

1.2.3. (Re)composer une trame paysagère continue entre les massifs

AXE 2 / Redonner de l'espace à l'eau

2.1.1. Mieux connaître les paysages de l'eau

2.1.2. Protéger et révéler les paysages de l'eau oubliés

2.2.2. (Re)conquérir une trame paysagère continue autour des cours d'eau et canaux

2.2.4. Organiser le tissu bâti autour de l'eau et prohiber les nouvelles constructions

2.2.1. Délimiter des espaces de transitions autour des linéaires d'eau, plans d'eau, milieux humides et traits de côte

2.2.3. Préserver des zones d'expansion des crues le long des cours d'eau

2.2.5. Préserver et valoriser la qualité architecturale et paysagère du patrimoine lié à l'eau

AXE 3 / Inventer les nouveaux paysages des plaines

3.1.1. Identifier et protéger les grands ensembles agri-naturels

3.2.2. Lancer des plans de paysage agri-urbains à l'échelle des PLUi

3.2.3. Encourager la diversification agricole par le soutien d'initiatives et de projets locaux

3.2.1. Délimiter les espaces agri-urbains dans les plaines

3.3.1. Reconquérir les parcelles agricoles en friches (agro-sylvo-pastoralisme)

« Il ne faut plus fonctionner par des micros-zonages de zone. A qui ne sont plus fonctionnels ni pour l'agriculture, ni pour la biodiversité, ni pour les habitants, ni pour le paysage. »

Il va falloir faire des choix !

AXE 4 / Intégrer les espaces urbains et industriels à la trame paysagère métropolitaine

4.1.1. Identifier et mettre en œuvre à l'échelle de chaque quartier ou village une trame paysagère intra-urbaine ou industrielle

4.2.2. Créer un instrument financier métropolitain partenarial pour concrétiser la trame paysagère

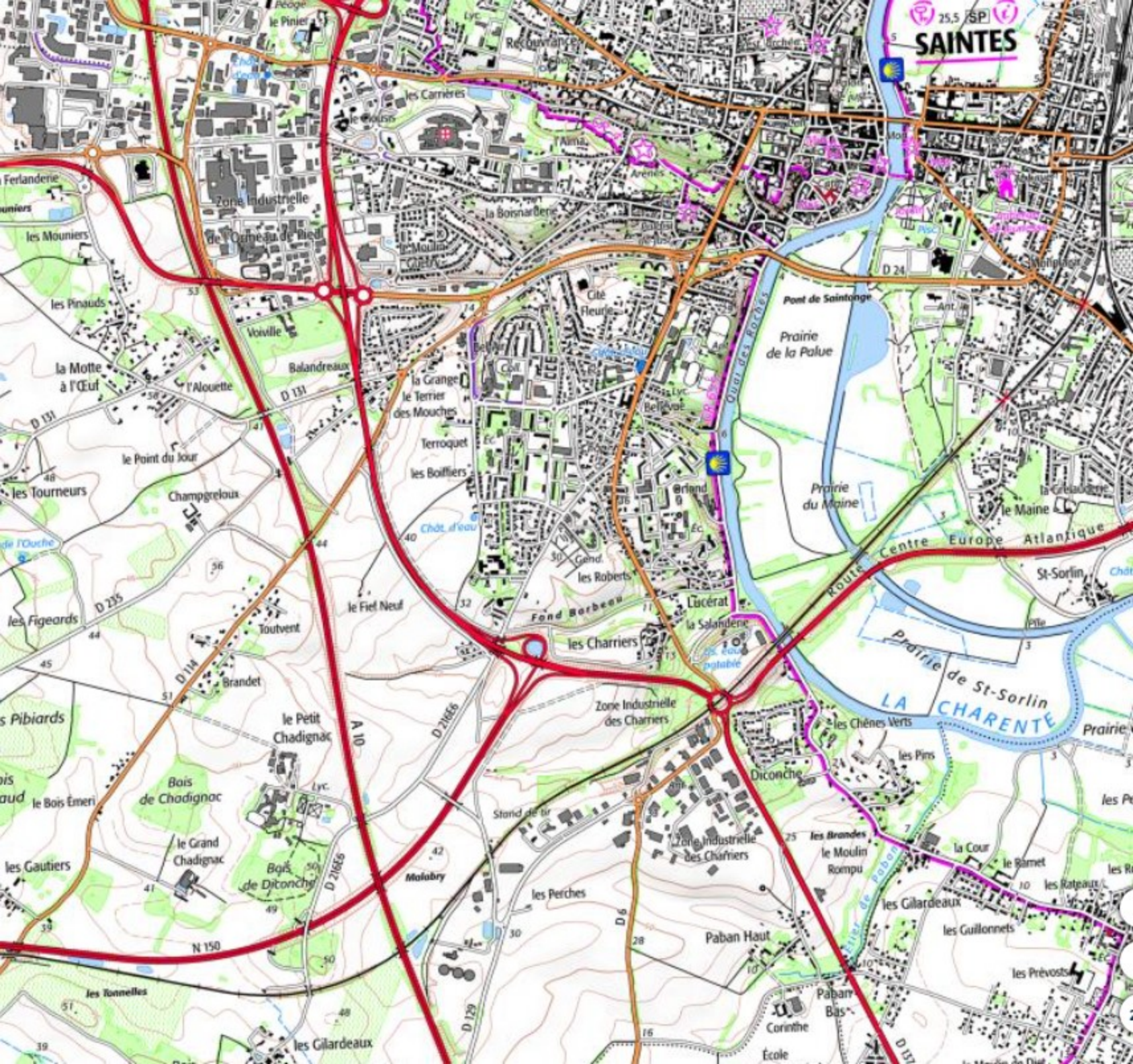
4.2.1. Définir les conditions d'implantation ou de transformation du tissu bâti au contact de la trame paysagère

4.2.3. Mettre en œuvre un schéma de développement des énergies renouvelables dans le paysage

Transformer les périphéries **par** le paysage

/ à l'échelle d'une **commune**

➤ Le PLU de Clermont-Ferrand







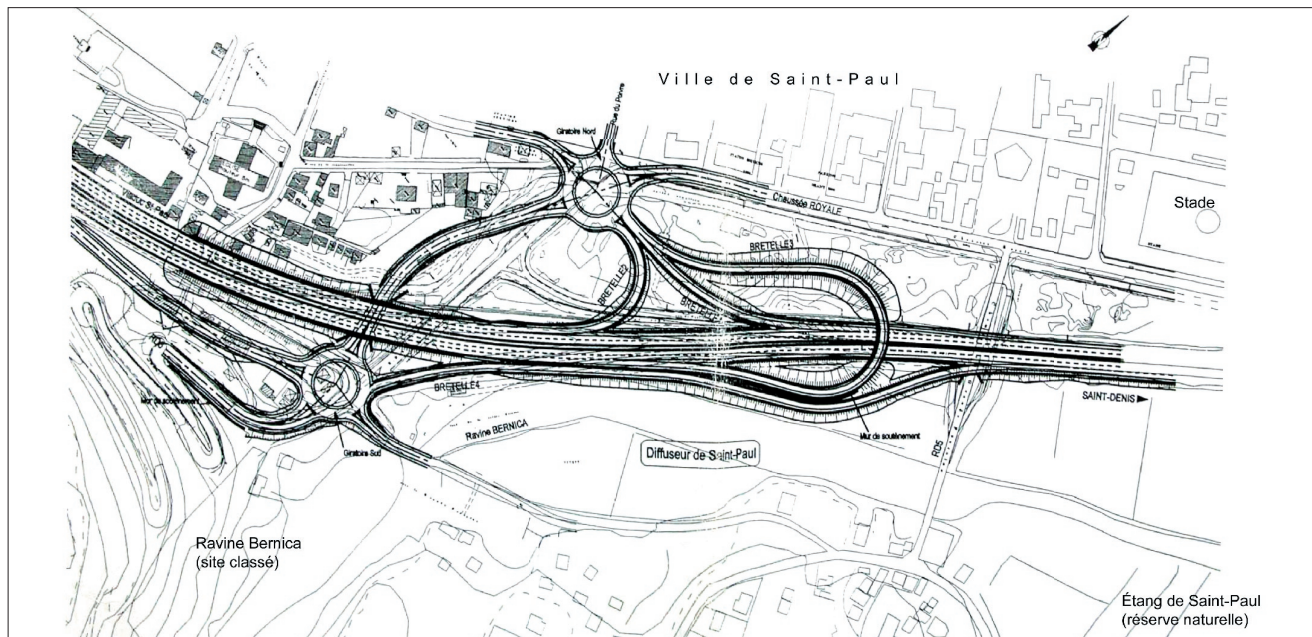
Transformer les périphéries **par** le paysage
/ à l'échelle d'un **site**

- Saint-Paul (La Réunion) et la Route des Tamarins



Vue générale de la micro région Ouest.

D'une logique routière à un projet de boulevard urbain



Projet de la Route des Tamarins à St-Paul au moment du concours (1997-1998) :
un vaste échangeur autoroutier sur l'ensemble du site.

Re-création de zone
humide en pied de fa-
laise et sous le viaduc

Création d'une promenade
urbaine reliant le centre-ville
de St-Paul au site classé de la
Ravine Bernica

Chaussée Royale
doublée et requa-
lifiée en avenue

Liaison locale
préservée

Échangeur
réduit et
repositionné



Projet de la Route des Tamarins à St-Paul en cours de réalisation :
un projet de paysage articulant ville, espaces naturels et infrastructure.

SAMSAZet *Agglomération* 21.08.13



Mémoz

Vos émotions,
dites-les avec
des Mémoz !

Coucou mamie !
C'est mon chien le bébé !

**FOTO
EXPRESS**

Y a pas mieux que les belles histoires

fotoexpressreunion.com

LES PLUS GRANDES STARS DE LOUVEA PUBLIN
LES PLUS GRANDES STARS DE LOUVEA PUBLIN



UN CONCERT LIVE A STAGE 2005
SAMEDI 27 AOUT 2005
A 20H AU STADE MICHEL VIGNAY

UN CONCERT LIVE A STAGE 2005
SAMEDI 27 AOUT 2005
A 20H AU STADE MICHEL VIGNAY

Mr Dricolage
ANNIVERSAIRE

LES MEUX KAGO
5 ans











D 6
SAINT-PAUL







PROMOTION
FRANCS BEE MUGGES
MAGASIN
GRATUIT
22€
90

2€

12

Esso

U

*Les nouvelles
commerçants.*

ous souhaitent
la bienvenue

ENTREE

164 6HZ

PERASECOFF

EXCER



*les nouveaux
commerçants*

*vous souhaitent
la bienvenue*

ENTREE



Horaires d'ouverture

la nuit
14h30 - 19h30
du mardi au vendredi non-stop
9h00 - 19h30
samedi non-stop
8h30 - 19h30
dimanche
9h00 - 12h00







Transformer les périphéries **par** le paysage
/ à l'échelle d'un **quartier**

- Le quartier Bouisses-Grèzes (Montpellier)

Quartier Bouisses Grèzes MONTPELLIER

Projet d'ensemble pour la valorisation d'espaces naturels, agricoles et de coutures urbaines

DIALOGUE COMPÉTITIF

ETAPE 4

21 avril 2022



Pilotage de la démarche :



Équipe :

Agence Folléa Gautier
Paysagistes urbanistes



APM et associés
Architectes urbanistes

(apm)&associés

NATURAE
Écologues



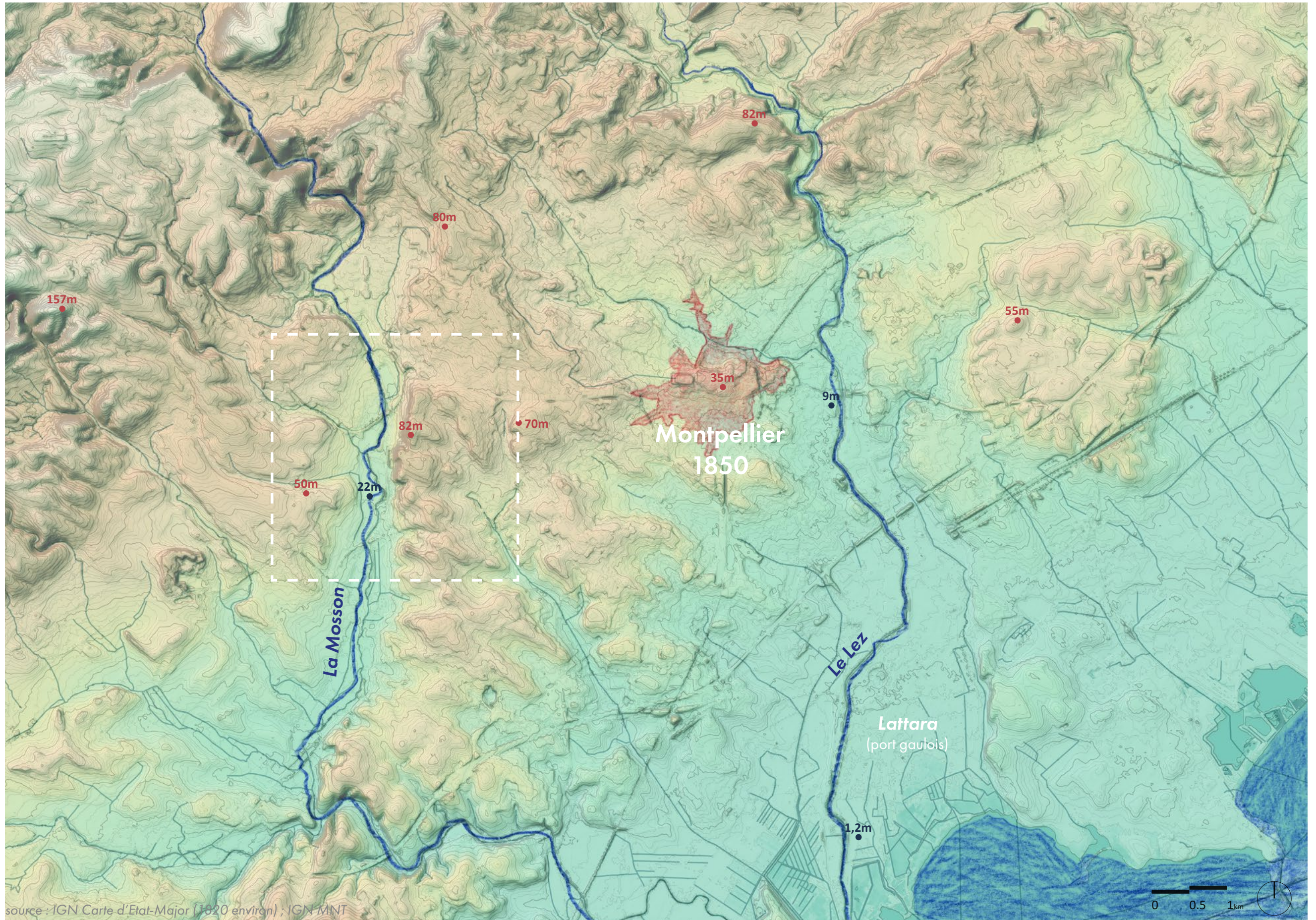
CERESCO
Agronomes



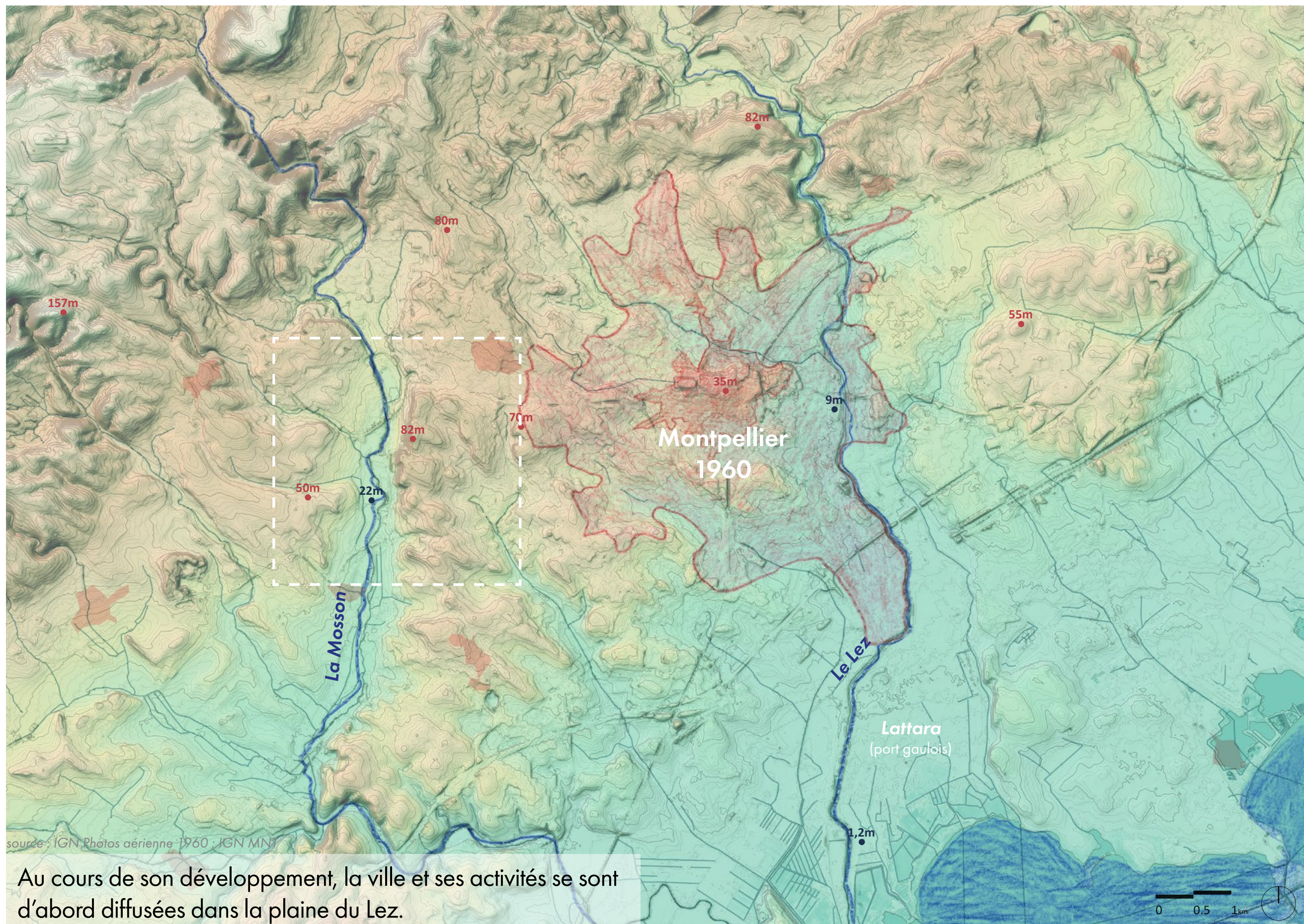
ARTELIA
BET VRD



Montpellier, des collines entre mer et montagne, entre Lez et Mosson

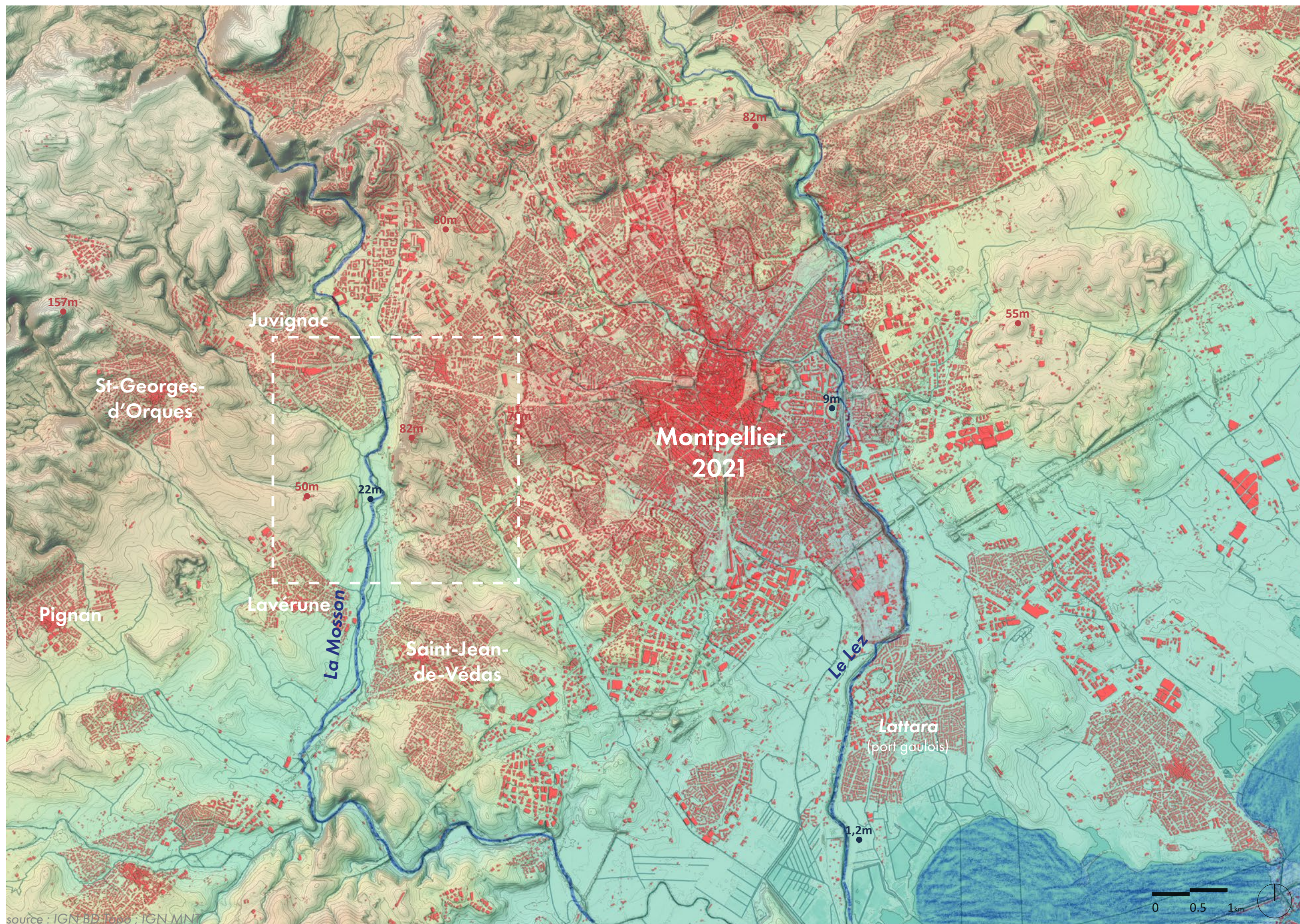


Un tropisme historique vers le Lez et la mer

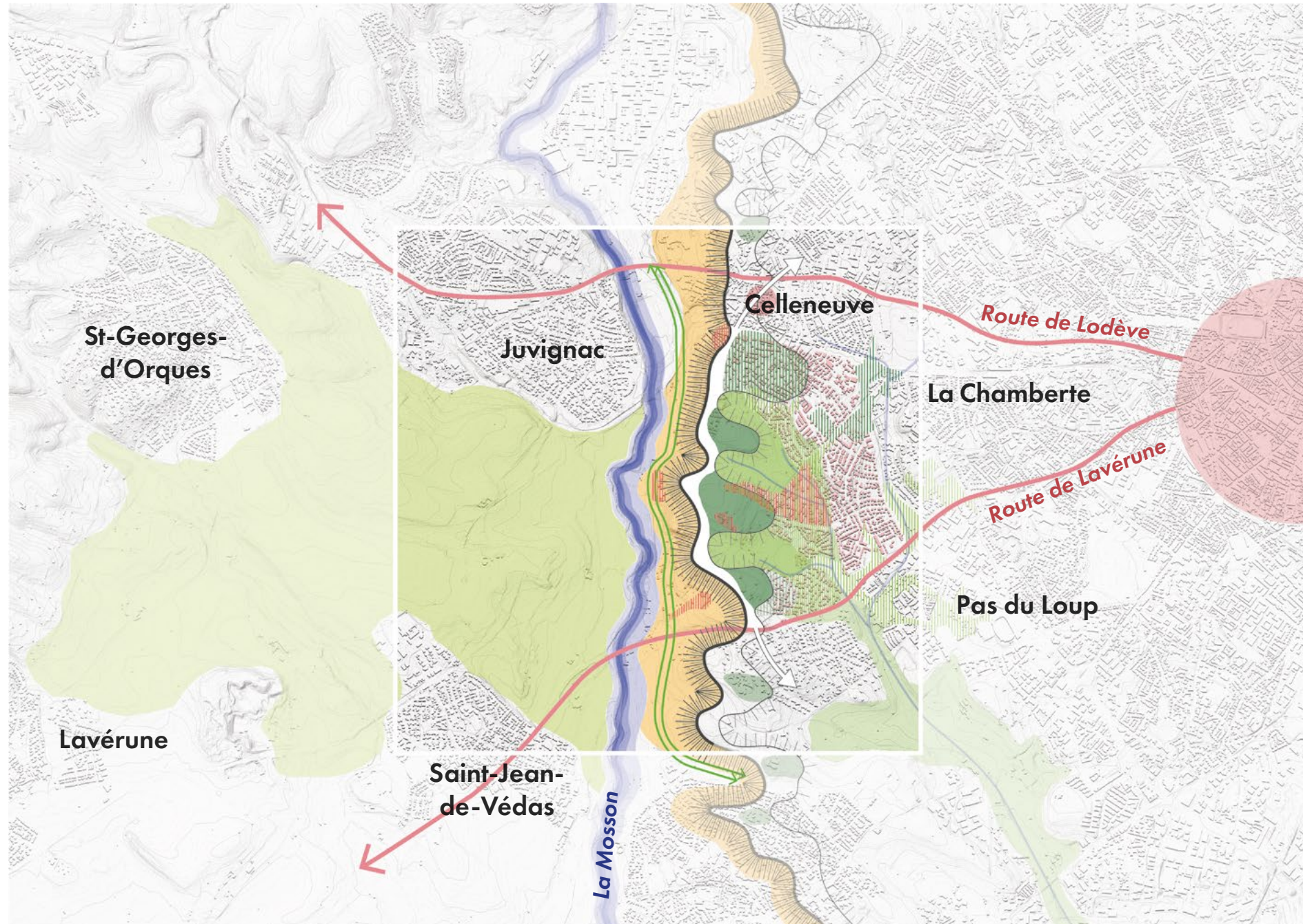


Au cours de son développement, la ville et ses activités se sont d'abord diffusées dans la plaine du Lez.

Une dynamique récente tous azimuts



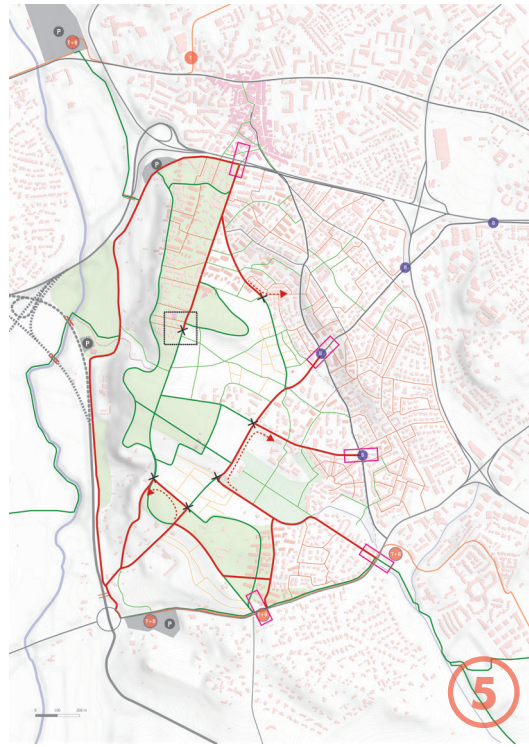
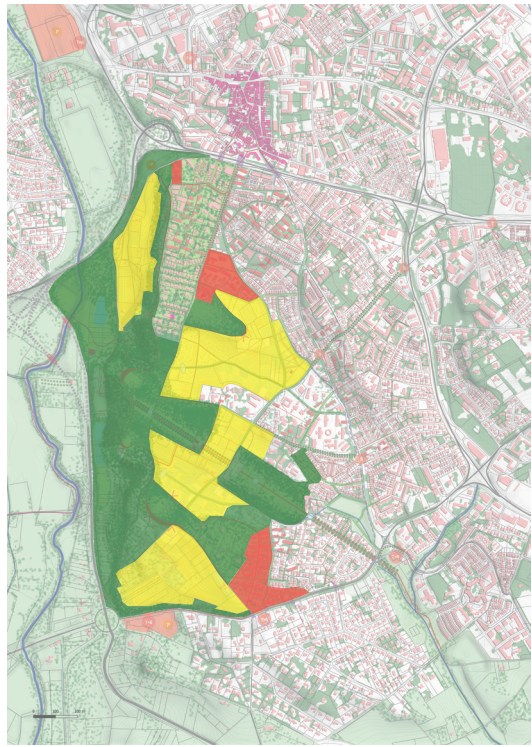
Synthèse / Sept principes pour retourner Montpellier vers l'ouest



- 1 • Créer un parc à l'échelle du Montpellier contemporain
- 2 • Réinvestir le coteau de la Mosson par des jardins en terrasses
- 3 • Installer une grande promenade en balcon
- 4 • Arborer les collines
- 5 • Cultiver les vallons
- 6 • Coudre le tissu bâti au parc et le régénérer
- 7 • Enclencher un processus partenarial de transformation progressive

7 principes pour l'Agri-Parc

- 1 Dérouler la Grande Promenade en balcon
- 2 Créer le Bois des collines
- 3 Gagner la Mosson par le Coteau Ludique
 - e Pente Ludique
- 4 Reconquérir les vallons et terrasses agricoles
 - f Ferme pédagogique
 - d Maison des associations - Jardins familiaux
- 5 Mailler l'agri-parc par des liaisons hiérarchisées
- 6 Animer l'Agri-parc par des folies et événements culturels
 - a Maisons d'accueil - sanitaires, bistrot, location vélos
 - b Tour Belvédère - Restaurant
 - c Accès à la Mosson
 - g Jeux d'enfants
- 7 Infuser l'agri-parc dans les quartiers Bouisses-Grèzes

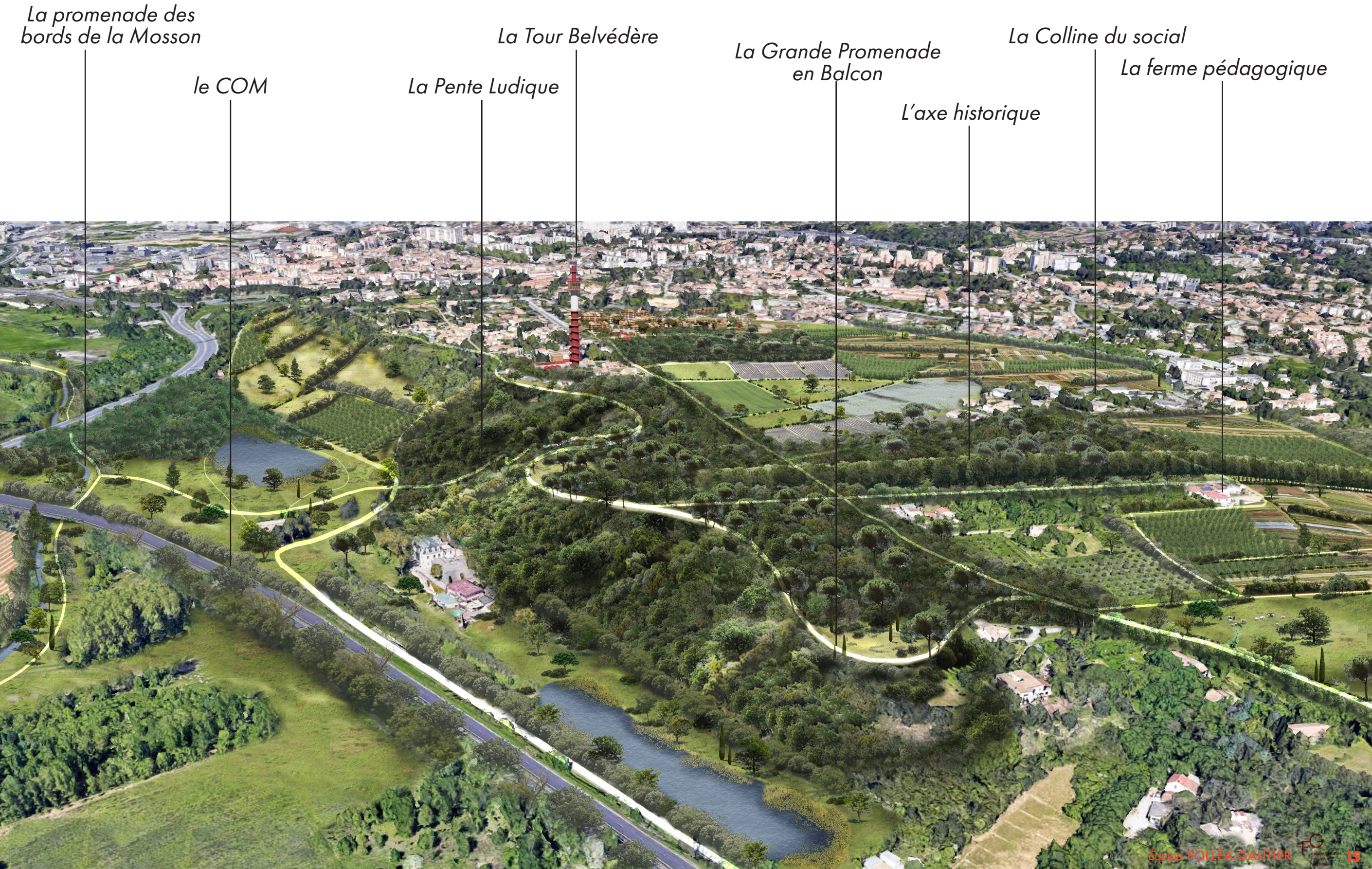
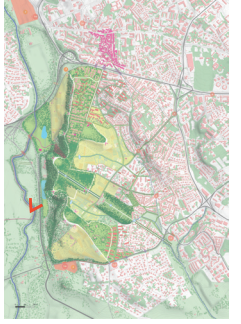


- Zone AU : 8.3Ha
- Zone A : 46Ha
- Zone N : 75.6Ha



L'Agri-parc, vue aérienne générale 1

Du sud-ouest vers le nord-est



La promenade des bords de la Mosson

le COM

La Pente Ludique

La Tour Belvédère

La Grande Promenade en Balcon

L'axe historique

La Colline du social

La ferme pédagogique

L'Agri-parc, vue aérienne générale 2

Du nord vers le sud



Les jardins familiaux

*La Grande Promenade
en Balcon Est*

Les vallons agricoles

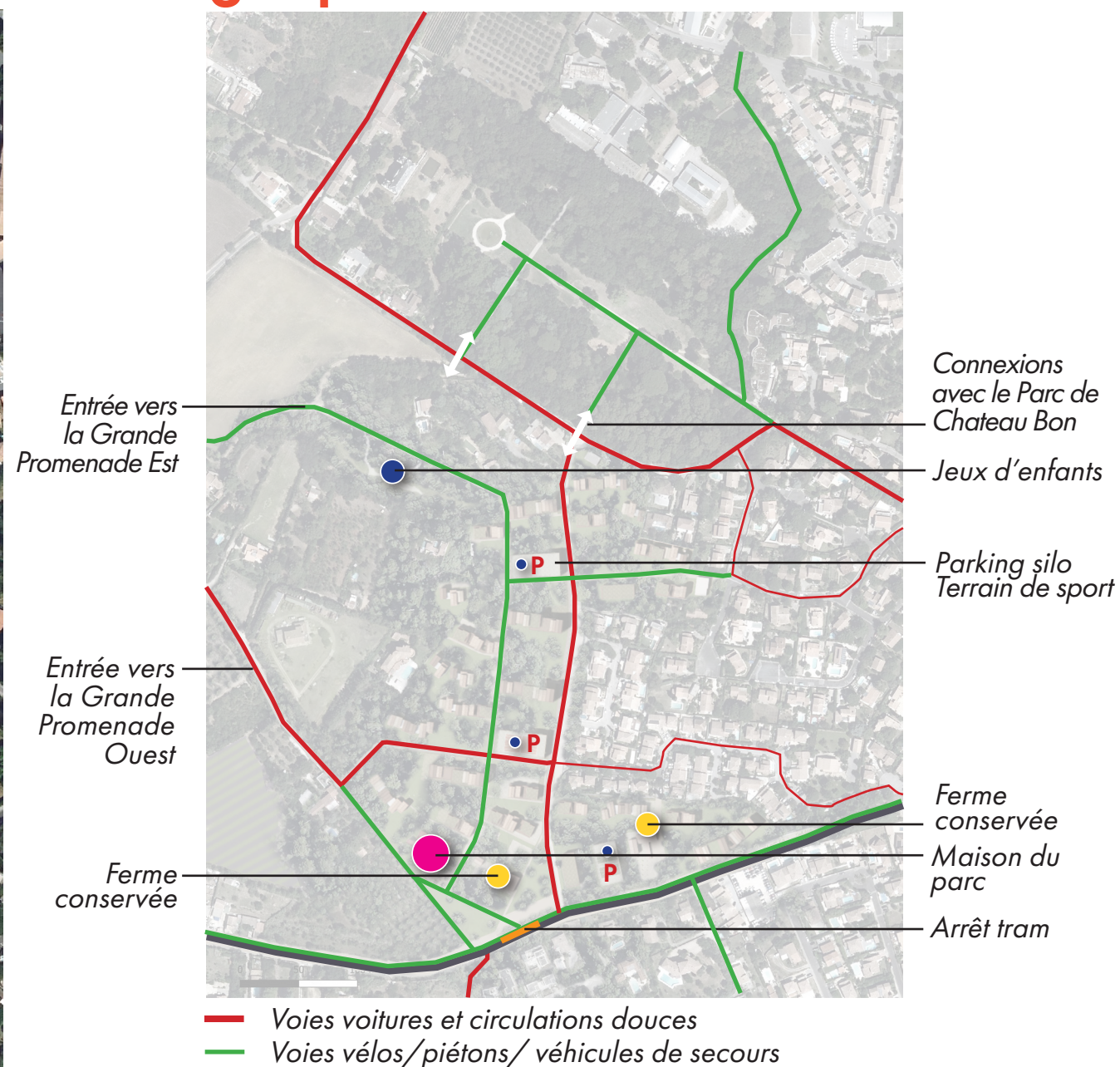
La Maison du Parc

Le Bois des Collines



De l'arrêt des Bouisses à Château Bon

Coup de loupe sur une lisière habitée de l'Agri-parc



L'entrée principale de l'Agri-parc s'organise par un grand parvis en triangle au sortir de l'arrêt de tram Bouisses Agri-parc. Les circulations sont repensées pour rendre cette entrée piétonne et cyclable.

La Maison du Parc marque le début de la Grande Promenade en Balcon.

Les fermes existantes sont conservées.

Le nouveau quartier est infusé par la trame végétale de l'Agri-parc. La circulation est apaisée et les sols préservés grâce à trois stationnements en silos. Les espaces de jeux sont répartis dans le quartier.

Le parc du Château Bon est relié au quartier et à l'Agri-parc par des circulations douces continues.

Le nouveau quartier sud de l'Agri-parc

Les zones AU sont aménagées selon différents principes, notamment le soin accordé aux sols (gestion hydraulique 100% à la parcelle, revêtements de sol perméables, limitation max de l'emprise au sol des bâtiments, parkings silos, continuités naturelles en cœur de site) et des bâtiments confortables pour tous (Diversifier et mixer les typologies, épannelage des hauteurs pour offrir des vue et limiter l'ombre portée, ventilation et éclairage naturel, espaces de vie généreux ouverts vers le parc).

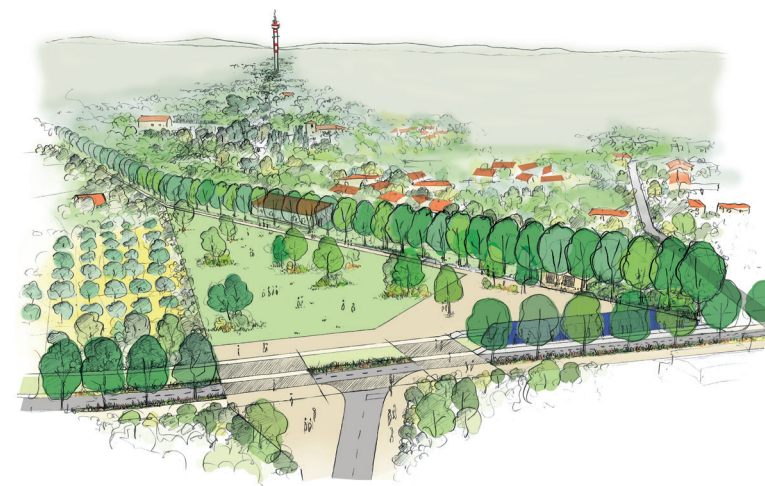
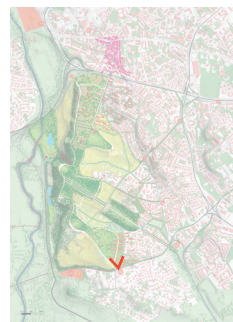


Référence : Eco quartier des Noés - Val de Rueil



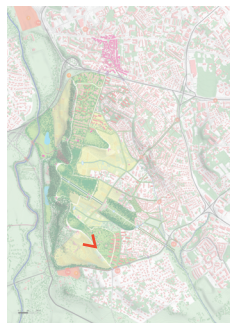
Descente du Tram et entrée dans l'Agri-parc

L'arrêt du tram s'ouvre largement sur le Parc par un grand parvis en triangle. La maison d'accueil offre services et convivialité : renseignements, sanitaires, location vélos, café, boutique, vente directe de l'agri-parc, ... L'ensemble amorce le début de la Grande Promenade en Balcon.

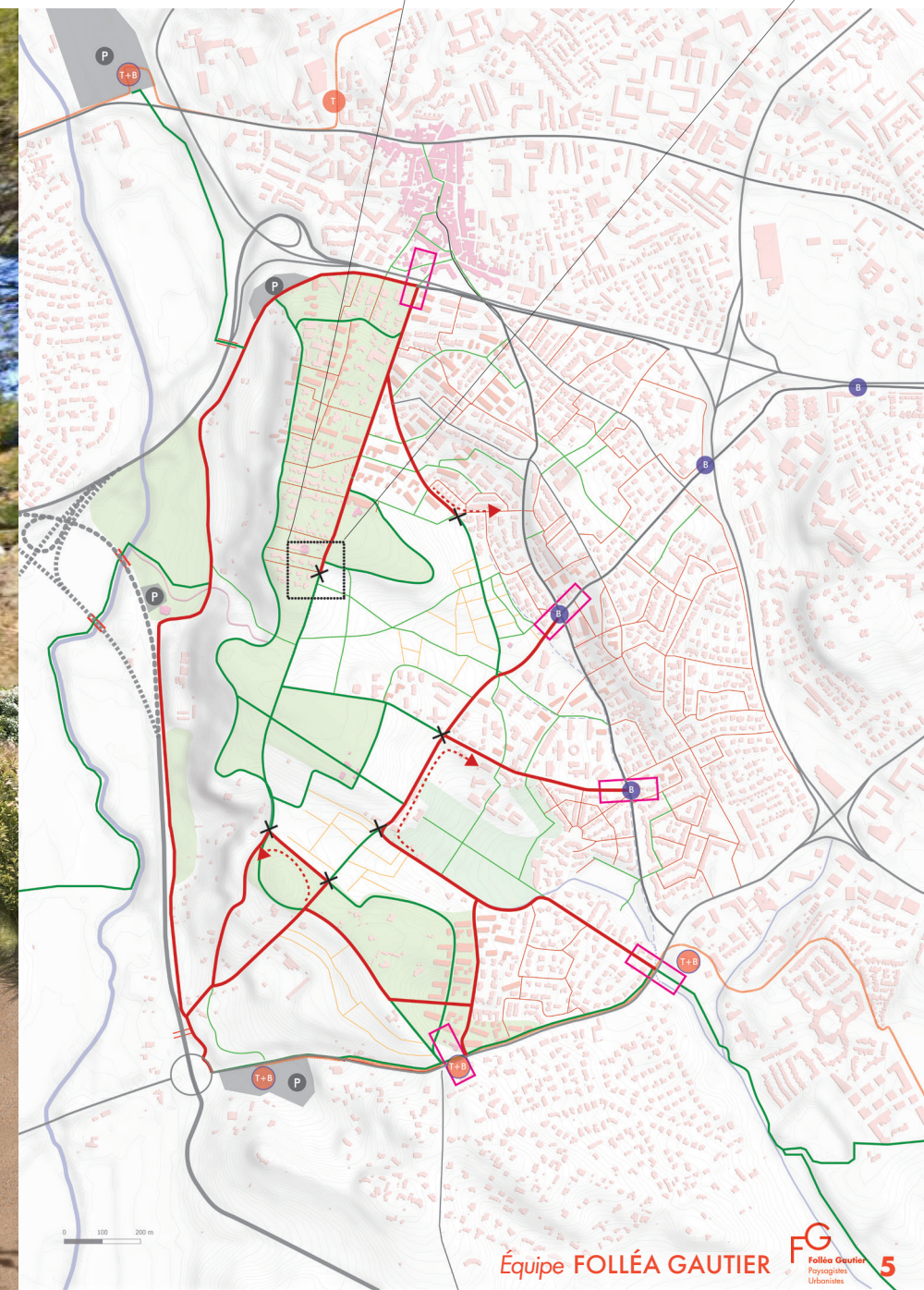
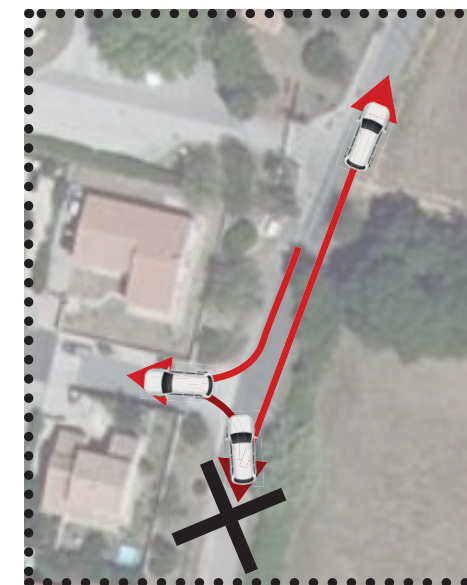


Cheminement dans l'Agri-parc

Les voiries sont piétonnes et cyclables, avec droit de passage réservé aux riverains (+ secours et services). L'Agri-parc n'est pas traversable de part en part, pour éviter tout risque de transit. Les demi-tours sont organisés au bout des dessertes.

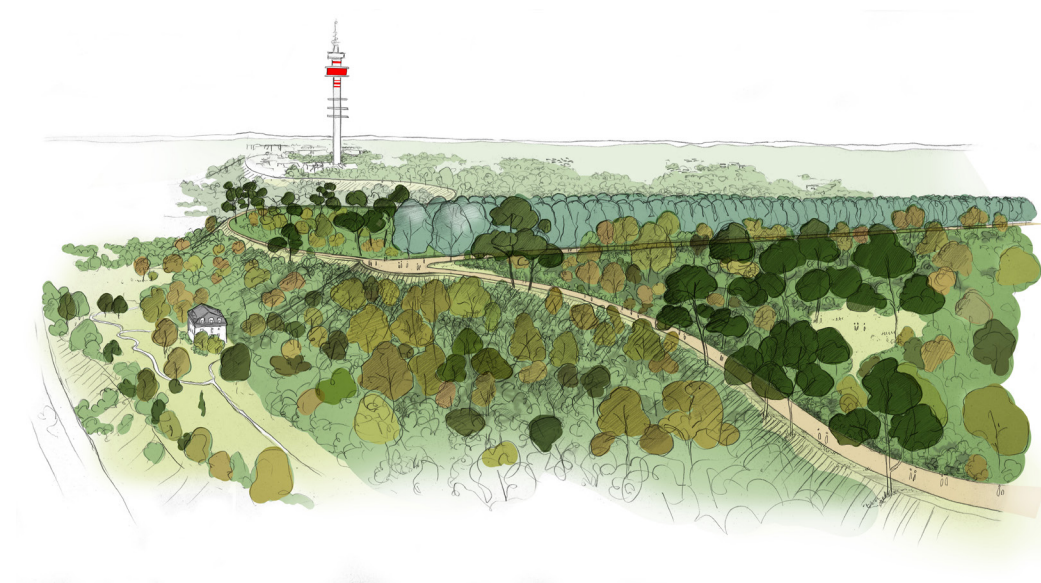
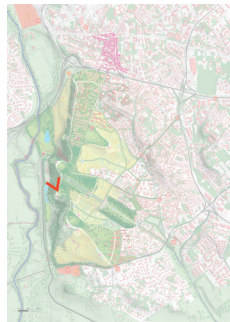


- Les principales entrées du parc
- Voies voitures et circulations douces
- Les voies vélos/piétons/ bus/ véhicules de secours
- Les accès par bornes
- Les voies secondaires
- Le tram et ses arrêts
- Les arrêts de bus
- Les principaux parkings



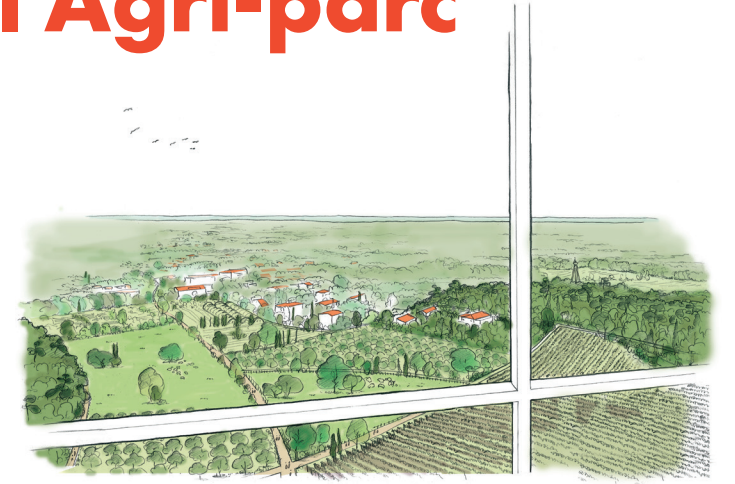
Respiration sur la Grande Promenade en Balcon

Promenade majeure de l'Agri-parc, large, horizontale, ombragée et confortable, la Grande Promenade en Balcon suit de près le rebord haut du coteau de la Mosson. Elle ouvre de larges vues vers l'ouest et la plaine de Fabrègues. C'est aussi la promenade romantique des couchers de soleil ! Elle se dédouble côté est en ouvrant de belles vues vers Montpellier et les espaces agricoles du Parc en premier plan. L'ensemble propose ainsi des promenades en boucles et mettant en scène des paysages variés.



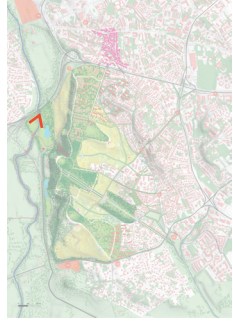
Montpellier à nos pieds : la Grande Tour de l'Agri-parc

La tour, figure symbolique très présente dans le paysage du site est mise en valeur et exploitée afin d'offrir une expérience unique en prenant de la hauteur pour apprécier le paysage. L'édifice est repensé en mettant en lumière ses qualités. Ainsi, différents services sont implantés à la fois en hauteur de la tour (restaurant...) mais également en toiture du bâtiment technique au RDC, créant une halte agréable le long du parcours du parc.



Havre de fraîcheur au bord de la Mosson

Le COM rend possible une relation directe de l'Agri-parc au bord de la Mosson, pour des promenades et des activités très attractives en étant «à la fraîche». C'est aussi par là que l'Agri-parc se relie à la vallée de la Mosson et à la plaine agricole de Fabrègues par des chemins et pistes cyclables.



Une pause à la Maison du Parc

La propriété récemment acquise par la ville, liée à la zone AU nord, est transformée pour accueillir le programme de la Maison du Parc. Il est conçu en fonction des ressources existantes, avec réemploi de l'existant afin de limiter la consommation de matière liée à la construction du projet. Les qualités du site sont utilisées pour offrir un lieu d'observation, de découverte et de jeux ouvert à tous.



Référence : Cité des électriciens - Philippe Prost





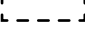




Référence : Viavino - atelier philippe madec



Le nouveau quartier au nord de l'Agri-parc

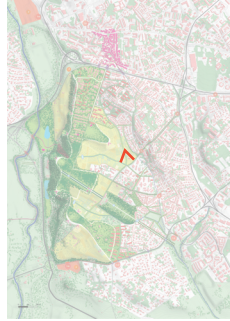
Les zones AU sont aménagées selon différents principes, notamment le soin accordé aux sols (gestion hydraulique 100% à la parcelle, revêtements de sol perméables, limitation max de l'emprise au sol des bâtiments, parkings silos, continuités naturelles en cœur de site) et des bâtiments confortables pour tous (Diversifier et mixer les typologies, épandage des hauteurs pour offrir des vue et limiter l'ombre portée, ventilation et éclairage naturel, espaces de vie généreux ouverts vers le parc).

- | | | | |
|---|--------------------------|---|-----------------------|
|  | Zone AU |  | Maison du parc |
|  | Logements collectifs |  | Logements existants |
|  | Logements intermédiaires |  | Épandage des hauteurs |
|  | Parking Silo | | |



Rencontre conviviale à la Maison des Associations

Au contact des quartiers riverains existants, non loin de la rue de Celleneuve à Saint Hilaire, la Maison des Associations prend place au sein des jardins partagés développés en lisière. C'est un lieu d'échanges particulièrement convivial. Il est animé par les associations locales et d'insertion.





1/ Etat initial : une urbanisation dispersée isolée dans les espaces agricoles : impression de mitage





3/ Evolution souhaitable : structuration progressive de l'urbanisation diffuse en un « quartier » ; constitution de lisières urbaines



Transformer les périphéries **par** le paysage
/ à l'échelle d'un **lieu**

- La Cité des Arts (Saint-Denis Réunion)

Aménagement d'espaces publics du centre culturel Cité des Arts - Saint-Denis (Île de La Réunion)



La Grande Kour / La Rue Intérieure



Espaces de stationnement (crédit photos : Hervé DOURIS)



L'eau
(trame bleue)

+ Les espaces naturels
et forestiers
(trame verte)

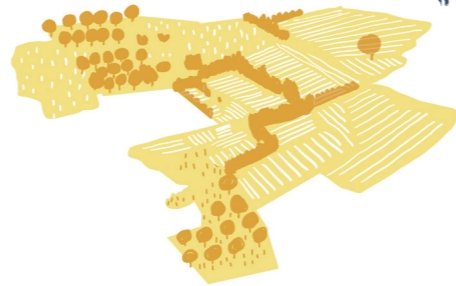
+ Les espaces
agricoles
(trame jaune)

+ Les espaces
publics

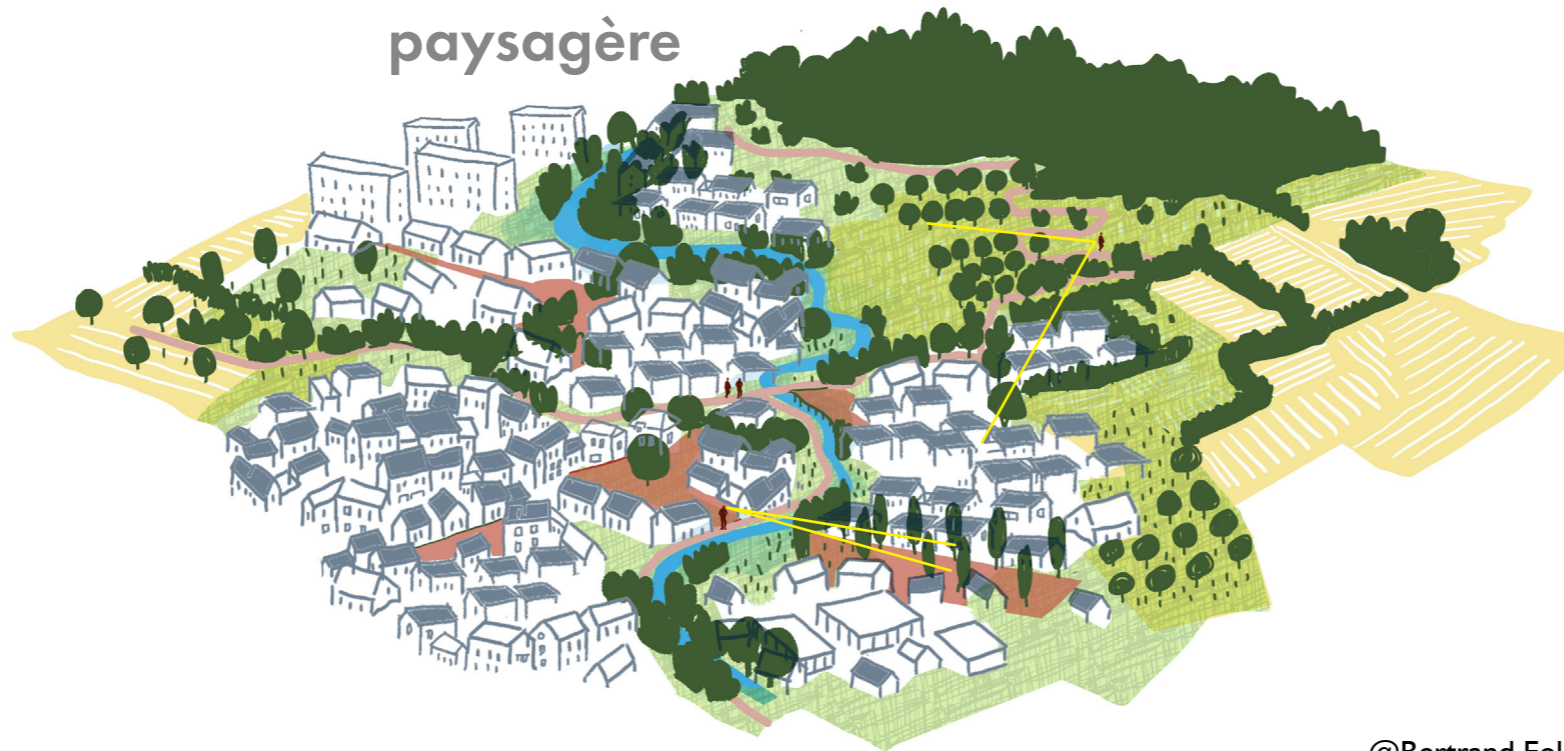
+ Les lisières

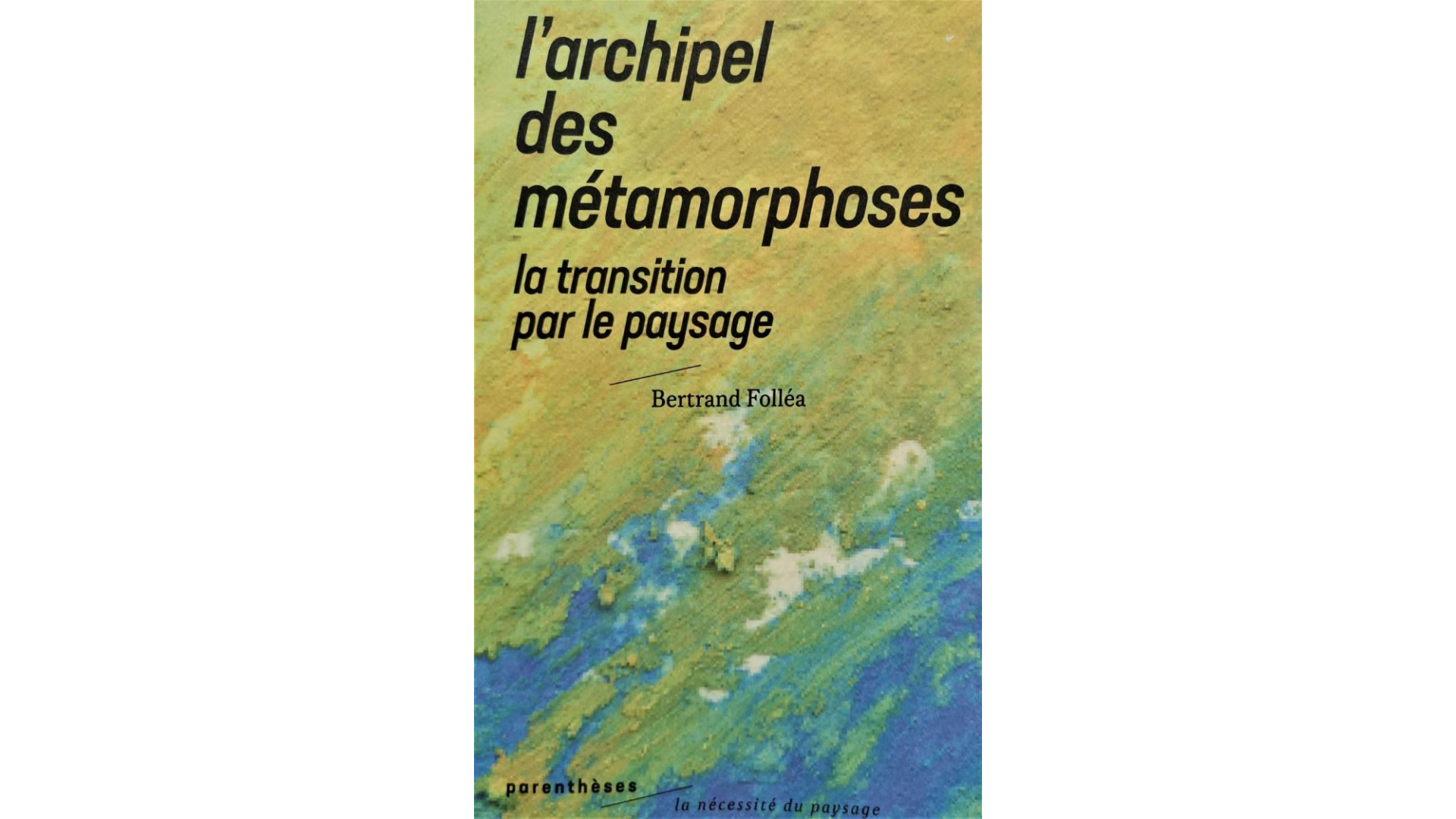
+ Les continuités
douce

+ Les vues et
perspectives



= La trame
paysagère





***l'archipel
des
métamorphoses***

***la transition
par le paysage***

Bertrand Folléa

parenthèses

la nécessité du paysage

TRAJECTOIRE ZAN : TRANSFORMER NOS PÉRIPHÉRIES DE VILLES EN ARCHIPELS

décembre 2022 **Bertrand Folléa**



Dans la Beauce, une trame verte et bleue, installée à la faveur d'un fossé en lisière de champ, désartificialise un espace d'agriculture intensive. projet Agence Folléa-Gautier, Plan de paysage d'Agglopolys - Communauté d'agglomération de Blois, 2015

Signé **PAP**, n°63

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, Des professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Ce mois-ci, un article signé Bertrand Folléa, paysagiste urbaniste, co-fondateur de l'Agence Folléa Gautier.

Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !

**Paysages de
l'après-pétrole
Collectif**

Le seul souvenir que je garde de mon grand-père paternel est de m'avoir proposé un bonbon infect, d'une étrange couleur noire. Il l'a sorti d'une petite boîte en fer rouge et jaune extraite de sa poche. Gourmand, j'ai commencé à sucer la chose. Mais la stupéfiante montée en puissance du goût de la réglisse mentholée m'a vite fait fuir vers les toilettes pour cracher cette horreur. J'avais goûté au ZAN. « Donne-moi ZAN », « Goutez ZAN », autant de slogans publicitaires d'une époque révolue. Pas sûr que, repris aujourd'hui dans le langage techno de l'urbanisme, ils suffiraient pour aider les élus à avaler la pilule amère du ZAN contemporain : le Zéro Artificialisation Nette¹.

¹ A la suite de la publication des décrets d'application du 29 avril 2022, l'Association des Maires de France a déposé le 22 juin un recours devant le Conseil d'Etat contre deux décrets d'application

De l'espace vide au paysage ouvert

La ville régénérée à la source de ses vides

Autrefois clairement situé au delà des remparts, le vide est désormais dans la ville et intervient dans sa structuration.

Bertrand Folléa¹

Deux études en cours, l'une à l'échelle de la région Ile-de-France, en collaboration avec Jacques Sgard², l'autre à l'échelle du département des Hauts-de-Seine³, m'offrent l'occasion de m'interroger sur le statut du vide dans le processus de fabrication de la ville aujourd'hui à grande échelle. Le modèle culturel du rempart, qui se traduit par l'opposition claire entre un espace urbain central bien dense et un espace ouvert périphérique bien préservé a-t-il un sens du point de vue des paysages pour les grandes agglomérations contemporaines ?

LE SCHÈME CULTUREL DU REMPART...

En matière d'urbanisme et de paysage, un des modèles culturels français qui façonnent nos valeurs est celui de la claire dichotomie entre ce qui est construit et ce qui ne l'est pas, entre le dedans et le dehors, entre ce qui est « en la ville » et ce qui est « hors les murs ».

C'est ce que nous pourrions appeler le « schème culturel du rempart ».

Pour une petite ville ou un village traditionnels, il est vrai que la confrontation claire du bourg très concentré, unitaire, plein, nettement délimité, avec le « vide » non construit qui le ceinture, est un élément qui « fait » paysage, qui le structure. Une relation s'établit entre la ville et l'espace ouvert de la campagne, une relation de recul et de mise en scène de la ville dans la campagne qui marque et rend lisible le paysage, non seulement visuellement mais également physiquement lorsqu'on emprunte les voies de circulation (on va « à » la ville ou on sort « dans » la campagne).

Les entrées de ville, maltraitées par des queues d'urbanisation commerciale s'avancant le long des voies de communication dans les espaces ouverts qui circonscrivent le bâti, représentent un des problèmes majeurs de paysage en France. La reconnaissance de ce problème est révélatrice de l'attachement à ce modèle culturel de la lisibilité de la « fin » de la ville et du « front » urbain.

Ce modèle culturel de la ville concentrée, clairement dissociée et individualisée par l'espace ouvert qui la circonscrit dans l'espace, est valable à l'échelle du paysage, c'est-à-dire à celle de la portion de territoire que le regard peut embrasser.

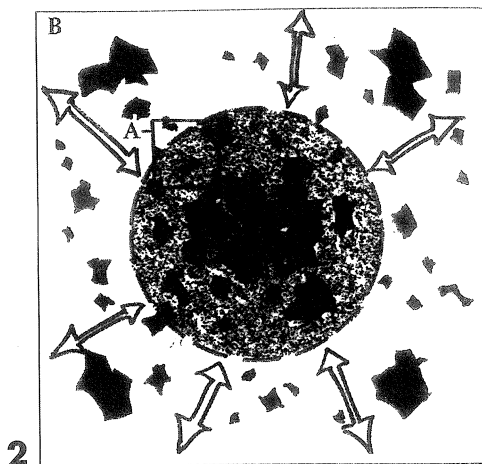
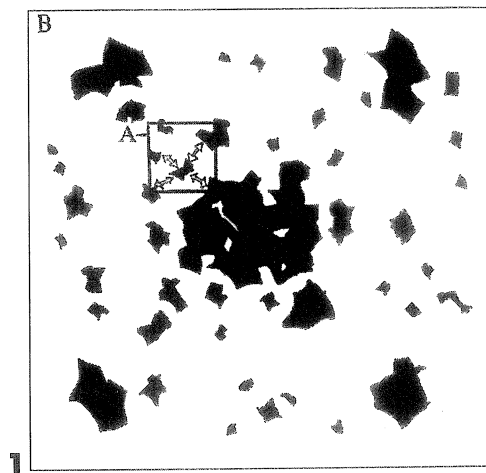
FROM OPEN SPACE TO OPEN LANDSCAPES

Two studies, one at the level of the Ile de France region (undertaken by Jacques Sgard in collaboration with Claire Gautier and the author of this article) and the other at the level of the Hauts de Seine department, gave this author the opportunity to explore the role of open space in the contemporary process of large scale urban formation. It led him to question whether the cultural model of the city rampart, translated in terms of a clear differentiation between a central, dense urban area and a well protected outlying open area, has any pertinence for the landscapes of contemporary large metropolitan areas.

¹ Paysagiste DPLG, enseignant à l'École nationale supérieure du paysage.

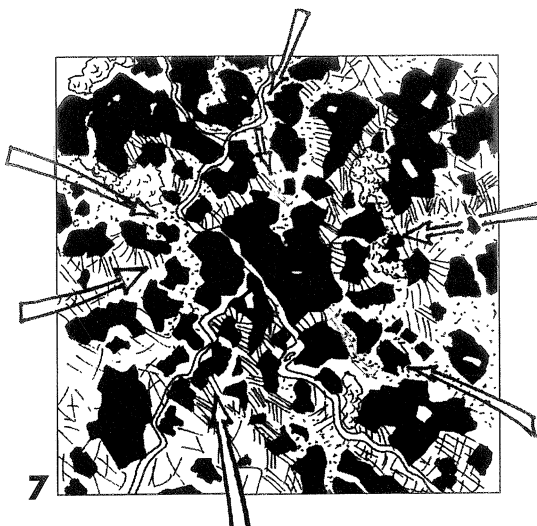
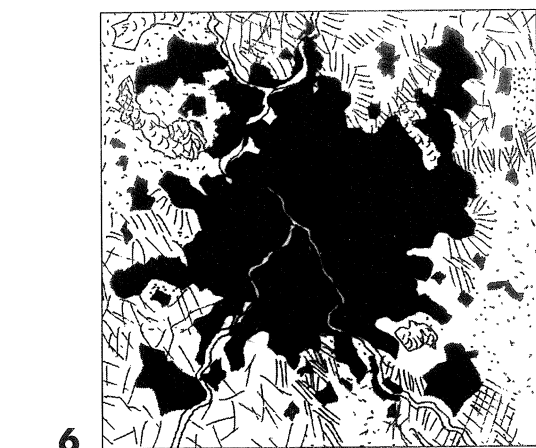
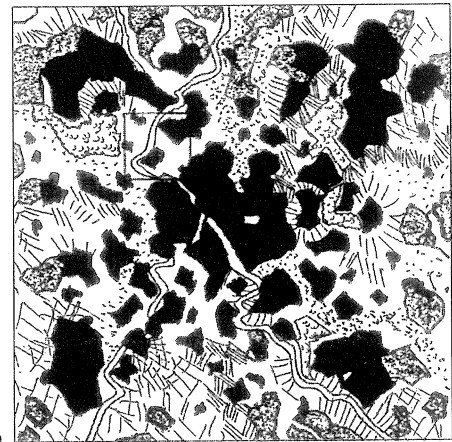
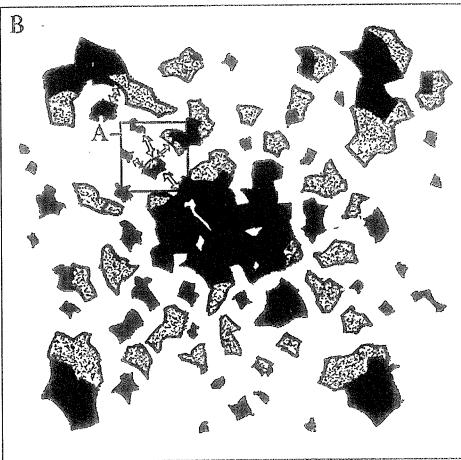
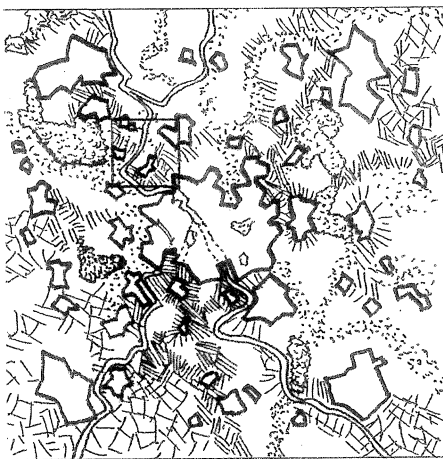
² Etude réalisée pour l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France par Jacques Sgard, en collaboration avec Claire Gautier et Bertrand Folléa.

³ Etude réalisée pour la direction départementale de l'Équipement des Hauts-de-Seine.



1 - Le schème culturel du rempart fonctionne à l'échelle locale du paysage (cadre A), celle de la portion de territoire que le regard peut embrasser, celle de la perception sensible

2 - La transposition du modèle culturel du rempart à l'échelle globale de la planification du territoire pour une agglomération (cadre B) impose de contredire ce même modèle à l'échelle locale de la perception du paysage (cadre A)



3 - Le paysage urbain de demain passe par la reconnaissance du vide au sein de l'agglomération et non plus autour, pour sa capacité à organiser, qualifier, rendre lisible, orienter le construit

4 - Dans cette acception, le schème culturel du rempart ne serait pas remis en cause mais maintenu à l'échelle à laquelle il est pertinent et adapté aux nécessités de croissance : celle du paysage (cadre A)

5 - Le paysage urbain de demain inclurait finalement les paysages ouverts qui auraient vocation, en le structurant, à le faire résister

6/7 - L'utilisation du vocabulaire rural pour la gestion de ces espaces ouverts urbains structurants bouleverse les rapports spatiaux traditionnels entre la ville et la campagne. Ce n'est plus la ville qui se situe dans un paysage rural (schéma 6) mais la campagne et la ville qui, imbriquées l'une dans l'autre, fondent un nouveau paysage urbain (schéma 7)

► jardins qui rendent lisibles la présence des coteaux de la Seine dans la ville, les restes de tracés ordonnateurs urbains ou issus d'anciens parcs, etc.

Devant ce double constat de l'incapacité du plein seul à produire du paysage urbain et de l'inadaptation du modèle du rempart pour maîtriser la croissance spatiale de l'agglomération à l'échelle du territoire régional, la thèse centrale qui mériterait d'être largement

développée et expérimentée est que le vide mérite de devenir un espace structurant majeur pour l'organisation du territoire régional aujourd'hui. La reconnaissance du vide serait génératrice d'une nouvelle manière de penser l'espace d'une agglomération. « L'aménagement » (la programmation et le projet) pourrait se régénérer à sa source, dans ses concepts comme dans sa pratique. Dans cette acception, le paysage urbain de demain

Merci pour votre attention



Bertrand Folléa
b.follea@follea-gautier.com